

Du côté de l'algèei



P 33

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JUIN 2019
UN GRAND MERCI À TOUTES ET À TOUS
POUR LA RÉUSSITE DE CETTE JOURNÉE !

LES MEMBRES DE LA COMMISSION « ORGANISATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019 »



Nathalie LAINEE



Anaïs JAYANT



Cécile RICARDO



Véronique PORTETS



Marine ROBERT



Colette BACCARO



Jean-Robert NORTIER



Nicolas GENAUDEAU



Emmanuel LARDY



Magali DEWERDT



Guillaume SCALABRE



Wilfried FOULOGNE



Carole GIRONE



Laetitia BERSON



Olivier POURTAU



Isabelle FILLOL



Xavier SEMPO



Marc ALIAS



Valérie ALLEON



P 31
DuoDay
UN TREMPLIN VERS
L'EMPLOI

P 8

DOSSIER : SOCIÉTÉ INCLUSIVE, ENJEUX



Le mot de la Présidente...

Cette semaine, dans un hebdomadaire de programme de télévision, une double page interroge : « la télévision s'ouvrirait-elle enfin au handicap ? »

La journaliste, bien documentée, souligne que le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) qui rend public un baromètre de la diversité sur les antennes, a constaté, fin 2018, que bien que la population française compte 20 % de personnes en situation de handicap, seules 0,7 % apparaissent à l'écran.

Toutefois, les chaînes françaises donnent l'impression de prendre enfin conscience du manque de visibilité de ces personnes. France Télévision a pris un peu d'avance avec l'émission hebdomadaire « Vestiaires », humoristique et légère, programmée à une heure de grande écoute.

En participant à « danse avec les stars » un participant en situation de handicap a voulu transmettre un message : « je suis fier de montrer mon handicap à la télévision. En me voyant danser, les gens vont changer de regard. » Dans cette simple phrase tout est dit...

La société inclusive à laquelle nous aspirons pour les personnes que nous accompagnons doit être bienveillante. Que ce soit à l'école, dans un habitat au sein de la cité, ou dans le monde du travail, la considération et le respect sont essentiels pour que tous prennent confiance dans leurs capacités.

Si enfin, la télévision, média omniprésent dans notre monde, considère que le sujet de la présence des personnes en situation de handicap dans toutes les émissions n'est plus tabou, alors, tous les espoirs sont permis...

La rentrée est maintenant assez loin et les fêtes de fin d'année approchent, je vous les souhaite douces et conviviales.

Danièle BONADONA

N° 41

Novembre 2019

Sommaire

P 2 : Le mot de la Présidente

Rencontre avec...

P 3 : Cédric ROUTIER

Dossier

P 8 : société inclusive, enjeux

La vie des établissements

P 31 : DuoDay, un tremplin pour l'emploi

P 32 : DuoDay, témoignage d'un jeune du SESSAD la Passerelle

P 33 : Assemblée générale du 12 juin 2019

P 37 : CHVS de l'Agenais et dispositif APPART : trois titres de champions en basket

P 38 : Foyer la Couronne, visite de la Présidente du conseil départemental

P 39 : Foyer la Couronne, soirée « boîte de nuit », aide à l'insertion professionnelle, pétanque à Boé, excursion dans les Pyrénées

P 42 : IME les Rives du Lot, transfert nature, cap vers Biscarosse, Mangelivres à Grateloup

P 44 : Bulletin d'adhésion

AGEN REPUBLIQUE
64, Bd de la République - Tél : 05 53 69 53 00

AGEN PIN
60, Cours du XIV Juillet - Tél : 05 53 66 51 19

LE PASSAGE D'AGEN
38 ter, av de la Marne - Tél : 05 53 77 07 80

BOE
Lieu dit Monplaisir - Tél : 05 53 98 50 40

AGEN SUD
Av du Général Leclerc - Tél : 05 53 48 15 01

BANQUE POPULAIRE
www.occitane.banquepopulaire.fr



Rencontre avec Cédric ROUTIER

Cédric Routier, animateur du séminaire de direction ALGEEI 2019, membre du conseil scientifique de la FEHAP, Maître de conférences à l'Université Catholique de Lille, spécialiste de l'inclusion, autodétermination et paradigmes contemporains dans le champ du handicap.

M. Routier, pouvez-vous vous présenter brièvement ?

De formation initiale, je suis psychologue et titulaire d'un doctorat en psychologie. Très rapidement avec mes collègues de l'équipe de recherche HADEPAS (Handicap, Autonomie et Développement de la Participation Sociale), je me suis de plus en plus inscrit dans une approche des questions de handicap, de vieillissement et d'innovation qui s'inspire beaucoup plus des concepts issus des sciences sociales.

Cela ne signifie pas que j'ai laissé de côté toutes mes connaissances en psychologie, mais je les ai enrichies de pluridisciplinarité. Pour ce qui est de l'approche inclusive ou de l'inclusion, il paraît en effet assez difficile, d'un point de vue scientifique, comme dans les pratiques professionnelles, d'aborder les choses par une seule grille de lecture, plutôt que multiplier les concepts comme les auteurs et les regards qu'on peut poser sur ces situations. C'est ce qu'on s'efforce de développer dans notre équipe de recherche, qui est donc pluridisciplinaire. Cela consiste vraiment à croiser les regards, les perspectives, comme sur la question des savoirs d'expériences, afin de pouvoir conceptualiser ce que serait notamment l'inclusion.

Depuis 2010, au sein d'HADEPAS, nous avons développé une série d'axes de recherches autour des questions de participation sociale, de modélisation de l'accompagnement, de pratiques professionnelles, d'expérience des personnes, tant pour le vieillissement que dans le domaine du handicap... ou encore au croisement de ces deux publics, dans une logique d'innovation.

Nous essayons aussi d'appliquer cette question d'approche inclusive dans les cursus de formation, ce qui va bien au-delà de la recherche universitaire. Il s'agit d'une approche collaborative, voire émancipatoire. Nous réfléchissons aussi sur un enseignement ou un cursus de formation qui serait complètement inclusif.

Donc vous avez réfléchi aux thématiques portant sur l'inclusion pour vos travaux de recherche en psychologie ?

Au préalable, dans le cadre de mes études de psychologie j'ai travaillé sur l'épistémologie de la psychologie. Je me suis intéressé à la manière dont les interactions entre les individus et leur environnement, telles qu'elles avaient été conceptualisées par l'un des auteurs majeurs en psychologie, disaient quelque chose de ce qu'est le rapport de l'humain à ses environnements sociaux, à l'esprit, au langage, ; nous sommes donc dans une perspective philosophique finalement.

Avec l'épistémologie vous réfléchissiez à la construction de la connaissance scientifique ?

Oui et c'est quelque chose qui me poursuit, ou en tout cas que je considère encore aujourd'hui tout à fait valable, c'est de dire que les choses comme les individus ne se définissent pas « en soi », dans un absolu, mais toujours dans l'interaction : l'interaction avec le monde, avec les acteurs sociaux, dans la transaction, dans les approches transactionnelles comme par exemple en psychologie de la santé. Concrètement, on a besoin de l'environnement pour savoir ce que sont et ce que deviennent les individus, de même que les individus pour définir le monde ont aussi besoin de se rapporter à lui. Pour le dire très vite, quand on parle de « situation de handicap », c'est exactement ça, les modèles contemporains d'approche du handicap : il n'y a pas de handicap en soi, il y a des situations vécues de handicap.

Revenons à l'inclusion. C'est un thème qui est évolutif et qui est entré dans la sémantique usuelle assez récemment, on est passé de l'insertion à l'inclusion, que cela signifie-t-il pour vous ?

Pour ma part, c'est une vision politique. C'est une visée, c'est un horizon, mais c'est aussi un levier, un moyen et c'est une finalité. En soi, c'est quelque chose que je poserais comme étant une valeur à part entière, mais également des pratiques : les deux aspects sont entremêlés. La lecture qui inspire fortement notre équipe est celle des approches dites des « études sur le handicap » (*disability studies* pour les anglo-saxons) : l'inscrire avant tout dans une visée et une vision politique. Cela signifie quelque chose de l'état d'une société que de réfléchir sur la place de tout un chacun, y compris les plus éloignés de la participation.

Serait-ce alors une idéologie politique ou bien une philosophie politique ?

Je ne suis pas spécialiste de la philosophie politique, je ne voudrais pas me prononcer sur le fait que cela puisse ou non être défini comme tel. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a des philosophies politiques qui inspirent aussi le mouvement de l'émancipation, du développement et du soutien de l'autonomie des personnes. J'ai un peu de difficultés par contre avec le terme d'idéologie, parce qu'il y a souvent une connotation péjorative qui lui est associée ; or cela me gênerait qu'on lise une telle connotation dans cette visée et dans cette vision. Je pencherais plutôt pour l'avènement d'une valeur qui a été portée pendant longtemps, aujourd'hui qui paraît peut-être désuète pour certains, mais qui est celle de *solidarité*.

Donc l'inclusion serait une vision politique, une lame de fond à double entrée, d'un côté une transformation de la société sur le regard du handicap et de l'autre côté une évolution de la personne vers plus d'auto-détermination et liberté de choisir ?

Oui, mais avec une participation et une contribution à la société aussi.

Participation et contribution ?

J'appuierai mes propos en citant Joëlle Zask^①. C'est une philosophe qui a développé l'idée qu'il y a une transformation de la société grâce à la contribution de ceux qui y participent, tout en en recevant eux-mêmes une part. Ça peut être par exemple la reprise de confiance en soi et l'évolution de l'estime de soi, le sentiment d'être plus citoyen et c'est aussi le fait de partager des contextes avec les autres. C'est à la fois prendre part, apporter une part, recevoir une part. Tout cela définit ce que serait la participation et pour Joëlle Zask, c'est ce qui permet de constituer pleinement l'identité d'une personne.

Il y a une autre lecture qui est très intéressante, c'est celle de Nico Carpentier^②. Cet auteur pense que de la participation, qui est une notion éminemment politique, on ne peut vraiment parler que lorsqu'on arrive à toucher la renégociation des enjeux de pouvoir. Tant qu'on n'en est pas là, pour lui, on n'est pas dans une vision de la participation qui serait réellement ambitieuse, pleine et entière.

Il s'agirait donc à travers la participation de toucher aux enjeux de pouvoir, dans une gouvernance, une société, un établissement ?

Dans n'importe quel type de relation ! Je vais prendre un exemple pour illustrer cette perspective. Quelqu'un travaillant avec son éducateur arriverait à pouvoir choisir, trancher dans une direction qui n'est pas celle que l'éducateur voudrait voir advenir : il y a une renégociation du pouvoir de l'éducateur sur le devenir de cette personne et c'est déjà une nouvelle forme de vraie participation.

^①Joëlle Zask est une philosophe française, spécialiste de philosophie politique et du pragmatisme, maître de conférences HDR à l'Université de Provence.

^②Nico Carpentier est Professeur associé à l'Université Charles à Prague. Il occupe également un poste à temps partiel à l'Université Uppsala et à l'Université libre de Bruxelles. En outre, il est chercheur à la Cyprus University of Technology et à la Loughborough University.

Par contre et pour faire simple, s'il s'agit seulement de dire « je te donne un choix entre vanille et chocolat pour le dessert », or je pense que tu aimerais aussi la fraise, mais je ne te le propose pas, on ne serait plus tout à fait dans la participation, car il y a une option qui n'est pas proposée : l'éducateur n'a pas choisi de renégocier aussi son propre pouvoir sur la vie de l'utilisateur.

La pensée de N. Carpentier comme celle de J. Zask insistent sur l'enjeu politique, celle de J. Zask l'associant à l'enjeu de construction de l'individu. Ce sont en tout cas deux auteurs qui nous inspirent actuellement.

En ce qui concerne cette transformation profonde, pensez-vous qu'il s'agisse d'une mutation internationale ou au moins européenne ?

Il y a des différences notables, en tout cas à première vue, si on va visiter les pays anglo-saxons ou les pays du nord de l'Europe comme la Suède, ou bien encore au Sud, l'Italie. Sur les questions d'école inclusive par exemple, les choses sont assez différentes et parfois plus avancées dans d'autres pays. Je pense que ça tient naturellement à des contextes politiques et sociaux différents. Ne pas en tenir compte et affirmer « attention, votre conception de l'institutionnalisation n'est pas la bonne au regard de la convention internationale du droit des personnes handicapées de l'Organisation des Nations Unies (ONU) » peut alors sembler péremptoire pour partie, car si n'importe quel modèle pouvait s'exporter de manière générale et universelle, alors on ne respecterait pas tout à fait ce qui est l'objet d'une approche vraiment inclusive. Car qui dit approche inclusive dit ancrer celle-ci dans des territoires, des pratiques et des politiques locales.

Je rappelle que cette « Convention Internationale du Droit des Personnes Handicapées » ne devrait pas être quelque chose qui crispe les professionnels, les familles, les usagers les uns contre les autres, mais au contraire être un moyen de faire levier et alliance pour transformer les politiques. Par contre, c'est vrai que quand une association met plus en avant dans les faits sa conception du maintien du fonctionnement de certaines institutions, plutôt que le profit que les personnes peuvent tirer d'une ouverture vers l'extérieur, alors, oui, on commence à dire au titre d'une conception de l'inclusion, quelque chose qui n'est plus tout à fait une approche inclusive.

Ce que j'ai pu observer en visitant certains établissements de l'ALGEEI depuis ce matin, c'est que quand on parle d'ouverture, notamment pour les habitats dans la cité, on peut pour autant conserver des formes de soutiens. C'est, certes, de l'institution, parce qu'il y a de l'institutionnel dans ce fonctionnement, mais cela me semble vraiment en phase avec une logique inclusive. C'est-à-dire que dans « ma » cité, dans un quartier d'Agen par exemple, il y a un service de soutien. C'est certes un habitat communautaire, mais en étant chez soi, dans des petits habitats un peu diffus, avec une inscription dans un paysage aux alentours. Cela n'a rien à voir avec une grande institution qui cherche ou qui chercherait, au motif d'un soutien technique nécessaire et de l'expertise acquise, à préserver une certaine conception de ses bâtiments, de son mode de fonctionnement, de sa gestion des personnes.

Parfois on pourrait avoir le sentiment qu'il existe une vision opposant inclusion et institutionnalisation ?

Il y a des institutionnalisations qui me semblent être importantes à mettre en avant dans le modèle inclusif et il y en a d'autres beaucoup plus contestables au regard de leurs pratiques.

Mais revenons sur les questions de l'aspect international : oui, c'est un mouvement de fond autour de l'ONU³ et la ratification par 163 pays de la « Convention Internationale du Droit des Personnes Handicapées » pour autant qui s'inscrit aussi dans des réalités locales particulières.

³La Convention susmentionnée a été adoptée le 13 décembre 2006 au cours de la soixante-et-unième session de l'Assemblée générale par la résolution [A/RES/61/106](#). Conformément à l'article 42, cette Convention sera ouverte à la signature de tous les États et des organisations d'intégration régionale au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York à compter du 30 mars 2007.

⁴Professeur de sociologie UFR Sciences sociales, chercheur à ESO-Rennes (Espaces et sociétés) UMR 6590 CNRS

Faudrait-il alors prendre en compte les particularismes liés aux spécificités culturelles des nations ?

Je ne suis pas un spécialiste non plus des spécificités culturelles, mais parmi d'autres le sociologue Marcel Calvez^④ a réalisé une communication/conférence très intéressante sur ce thème, que l'on trouve facilement en ligne : « *L'école inclusive : des objectifs communs et des modalités différentes en Europe* ». Il y analyse des conceptions de systèmes nationaux qui sont distincts, je vous renvoie volontiers à ce travail, plus précis que je ne saurais l'être.

En ce qui concerne les formes d'innovations sociales et les évolutions des modèles de tarification, comment voyez-vous ces évolutions ?

Je peux difficilement, si je veux être juste, faire un procès d'intention universel à l'ensemble des acteurs. C'est plutôt un regard très personnel, qui ne peut valoir en tout temps et en tout lieu, que je vous partage. Mais, il est probable que la rationalisation qui a été celle, à une époque, dans le secteur de la santé, du « new public management » par exemple, avec l'émergence d'une certaine « tarification à l'acte » utilisée d'une manière moins ambitieuse qu'elle aurait pu l'être en termes de réflexion sur la régulation et la gouvernance du secteur, cette utilisation plutôt centralisée donc, dotée d'indicateurs faciles à quantifier et donc supposément objectifs, ne sert pas nécessairement la complexité des situations vécues. Alors que si un transfert s'opère de certaines prérogatives de gestion, au motif de rendre du pouvoir aux familles et aux personnes elles-mêmes, cela pourrait aussi être bénéfique.

Jean-Claude Moisdon^⑤ a travaillé là-dessus et explique bien que quel que soit l'outil de gestion, l'important voire l'essentiel, c'est la connaissance qu'on va construire à partir de ces outils de gestion, à propos du fonctionnement de l'organisation, des relations et des rapports entre les acteurs sociaux. On sort alors avec quelque chose de vraiment intéressant. Si on est attentifs, à travers les outils de gestion, à la transformation des rapports sociaux, alors on peut en faire quelque chose où tout le monde va se retrouver, y compris les associations, y compris les familles, y compris les personnes. Parce que cela permet aussi de se rendre compte que certains déplacements de rôle doivent être accompagnés : si je dois reprendre du pouvoir sur ma vie, il y a quelquefois des accompagnements qui sont nécessaires pour que je comprenne mieux les enjeux. Ces évolutions évoquées par votre question devraient aussi permettre peut-être aux familles de ne pas se sentir complètement dépossédées de l'accompagnement de leur proches et aux associations de se sentir parfois peut-être un petit peu moins menacées dans quelque chose qu'elles estiment pourtant « bien » faire.

Dernière question sur l'avenir et les perspectives du secteur sanitaire et médico-social. Y a-t-il des mutations sociétales profondes en cours générant des besoins d'accompagnement spécifiques pour des publics ou populations particulières ?

Je peux difficilement, en restant dans mon rôle, répondre à une question comme celle-ci ! Pour ne pas dire trop de bêtises, mais de manière simple et prospective dans le domaine du handicap : les gens vieillissent et avant, ça n'arrivait pas. À partir de là, qu'est-ce qu'on fait ? De même, les personnes accompagnées sont de plus en plus en lien avec le milieu ordinaire et malgré toutes les difficultés qu'elles rencontrent, elles développent de nouvelles capacités et potentiels. Enfin, maintenant, dans le champ de la déficience intellectuelle notamment, les personnes apprennent à se repérer et à affirmer les points à côté desquelles elles ne souhaitent plus qu'on passe. Actuellement par exemple, des personnes refusent certains types d'habitats parce que trop collectifs, alors qu'ils ont justement été construits à une époque où les familles se disaient « il n'y a nulle part où mettre nos enfants » et, plus tard, « ça y est c'est super, j'ai enfin une place ».

Régulièrement, j'entends encore parler de « file d'attente ». Or de plus en plus de gens dans ces files commencent à dire : « non merci, moi je n'irai pas là, parce que ça ne correspond pas à mes attentes », justement. De plus, l'accès aux technologies de l'information leur permet aussi de se rendre compte qu'au-delà des murs de l'institution, il y a autre chose et d'autres possibles.

④J.-C. Moisdon est professeur à MinesParisTech et travaille au Centre de Gestion Scientifique de cette école, il a été par ailleurs membre du Comité National et du CNU.

Plus on lui propose d'opportunités, plus une personne devient capable de s'en saisir. Ne jamais les lui proposer assure que cela n'arrivera pas : c'est la seule chose dont on peut être sûr. D'où l'importance tout simplement que les gens participent, pour permettre à la démocratie de se renouveler.

En qualité d'expert, avez-vous un conseil pour les professionnels du secteur ?

Malgré tout ce qu'il se passe dans l'arène médiatique, l'émotion autour du rapport de l'inspectrice de l'ONU sur la France notamment, j'ai quand même l'impression que beaucoup de professionnels de terrain font vraiment un travail de qualité. Je le ressens à chaque fois que je travaille dans des recherches-actions collaboratives avec eux et ce, y compris avec des personnes accompagnées. Il faudrait que la société le valorise et le reconnaisse beaucoup plus, y compris au plan symbolique, parce que ce sont des métiers qui touchent à des choses extrêmement délicates, complexes, et qu'on ne le considère pas suffisamment. Or ils sont ce moteur d'innovation des organisations et peuvent contribuer à la transformation de la société. Malgré toutes les difficultés et, parfois, le fait que vous professionnels ayez « le nez dans le guidon », que vous puissiez légitimement vous demander : « quel est le sens de ce qu'on fait ? », je répondrais qu'il y a un vrai sens, mais qu'il n'est pas suffisamment valorisé socialement.

Merci pour vos réponses et votre éclairage.

Propos recueillis par Arnaud PENNETIER
Directeur ESAT de Castille et du DHA/SAVS de Gardès
Chargé du suivi de la démarche qualité ALGEEI

Les enjeux de l'inclusion scolaire en CMPP



Les CMPP (Centres Médico-Psycho-Pédagogiques) sont des établissements de soins ambulatoires, qui proposent des accompagnements thérapeutiques et psychopédagogiques aux enfants de la naissance à l'âge adulte. Les soins proposés permettent le plus souvent à l'enfant d'être mieux avec lui-même et par voie de conséquence, plus à l'aise avec autrui. Mais cette dynamique ne suffit pas toujours à trouver pleinement sa place et à devenir acteur au sein de son environnement social. Si un travail avec les familles peut être organisé au sein de nos locaux, la question de l'école est souvent plus complexe à appréhender.

Il est extrêmement fréquent que les difficultés rencontrées à l'école soient le moteur principal du premier contact avec le CMPP. Nous observons que cette question est souvent adossée au douloureux enjeu de la place, préservée ou non, de l'enfant en milieu scolaire ordinaire. En outre, si l'inclusion scolaire revêt, en elle-même, des enjeux fondamentaux, elle préfigure surtout dans l'esprit des parents, comme dans celui des enfants, une question plus large encore : celle de la place « projetée » au sein de la société.

Si nous avons l'expérience, de parcours scolaires chaotiques ou adaptés, qui n'ont pas empêché les enfants de trouver une place enrichissante à l'âge adulte ; nous nous devons cependant, chaque fois que possible, de tout mettre en œuvre pour favoriser un parcours scolaire « normal » ou, à défaut, au plus proche de la « normale ». Le CMPP est en effet souvent sollicité à l'interface entre l'enfant et l'école, pour que l'inclusion puisse être facilitée, voire maintenue malgré les difficultés.

Pour cela, nous agissons à deux niveaux, le premier se situe dans la dynamique interne de l'établissement et le second s'appuie sur des interventions directes en milieu scolaire. Nous envisagerons dans un troisième temps, les évolutions possibles de ce travail, au regard des nouvelles politiques publiques.

La dynamique interne

Nous considérons que l'ensemble des soins peut contribuer à l'inclusion scolaire, que ces derniers soient orthophoniques, psychomoteurs, psychologiques ou psychiatriques. Cependant, une spécialité propre aux CMPP fait un lien plus direct encore avec l'école, il s'agit de la psychopédagogie.

Elle peut être dispensée par des professionnels présents en continu dans l'établissement, mais aussi par des vacataires de l'éducation nationale (enseignants, enseignants spécialisés ou psychologues scolaires) qui, tout en étant en « prise directe » avec l'école, viennent apporter leur éclairage sur la situation de l'enfant (bilan psychopédagogique), mais aussi leur savoir-faire en termes de soutien des acquisitions et des capacités d'apprentissage (suivi psychopédagogique).

De façon hebdomadaire, l'enfant peut ainsi obtenir un étayage qui viendra compléter le soutien qu'il reçoit à l'école, avec un interlocuteur qu'il verra en continu et le temps nécessaire. Le psychopédagogue pourra le rassurer, l'aider à trouver dans ses propres ressources les moyens de faire face aux difficultés scolaires et le désir d'apprendre. L'enfant peut alors revenir vers l'école avec moins de réticence, un peu plus « armé » et « en paix » avec son statut d'élève.

La dynamique externe

Les Equipes Educatives (EE) / les Equipes de Suivi de Scolarisation (ESS)

Ce sont deux types de réunions pluridisciplinaires auxquelles le CMPP s'associe directement au sein de l'institution scolaire.

- *L'équipe éducative :*

Organisée par le chef d'établissement scolaire, elle réunit essentiellement les parents (et l'enfant selon les cas), l'(es) enseignant(s) et le CMPP. C'est la première étape de concertation autour des problématiques rencontrées par l'enfant. Elle permet de mettre en place une stratégie d'inclusion : aménagement des apprentissages, du temps de scolarisation, des exigences scolaires, proposition d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) ou encore d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)...

Si l'enfant est en grande difficulté d'inclusion, l'équipe éducative peut proposer une saisine de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

- *L'équipe de suivi de scolarisation :*

Organisée par l'enseignant référent (dont la fonction est dédiée au suivi des enfants rencontrant des difficultés), elle réunit les parents (et l'enfant selon les cas), l'(es) enseignant(s), l'enseignant référent, le CMPP et si besoin, les services sociaux concernés.

Il s'agit de la deuxième étape dans la stratégie d'inclusion (après l'équipe éducative ci-avant). Elle permet la saisine directe de la MDPH.

L'enseignant référent du secteur scolaire auquel est rattaché l'enfant est l'interface entre : parents, école, CMPP, MDPH et services sociaux (lorsque cela est nécessaire). Il organise le dossier adressé à la MDPH par les parents.

Différentes demandes peuvent alors être formulées :

- demande d'Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) ou d'Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH) avec Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).
- demande d'orientation en classe spécialisée : Unité Localisée pour l'Intégration Scolaire (ULIS).
- demande d'orientation en établissement spécialisé le cas échéant (IME, ITEP, SESSAD...).

À l'issue de cette réunion chaque participant remplit une partie du dossier MDPH :

- l'école complète un « GEVA-Sco (Guide d'ÉVALUATION des besoins de compensation en matière de Scolarisation) » qui permet d'évaluer les besoins de compensation en matière de scolarisation.
- le CMPP renseigne le « Cerfa » médical concernant l'enfant. Celui-ci sera remis aux parents pour le dossier MDPH.
- l'enseignant référent aide la famille à constituer le dossier.
- les parents, consultés à chaque étape, valident les demandes à la MDPH et transmettent le dossier, dès que ce dernier est complet.

Les EE et les ESS permettent au final de mieux prendre en considération les difficultés de l'enfant. C'est bien souvent le regard pluridisciplinaire qui permet de trouver et d'aménager les aides pertinentes, pivot de l'inclusion.

-Les perspectives d'avenir

Durant l'année 2019, deux nouvelles formes de soutien à l'inclusion scolaire ont vu le jour. Leur mise en œuvre n'est pas définitivement finalisée. Nous ne pouvons pas encore en tirer de conclusions objectives, ni même décrire nos modalités de contribution... Il convient cependant d'en expliquer le principe, pour mieux comprendre les directions prises par les politiques publiques.

Les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) : ils sont initiés à titre expérimental depuis la rentrée 2019. Selon Jean-Michel Blanquer (Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse) : « Ils favorisent la coordination des ressources au plus près de l'élève en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme thérapeutiques) pour une meilleure prise en compte des besoins ». Ces PIAL, installés au sein des établissements scolaires, bénéficieront à terme de l'appui des professionnels du secteur-médico-social, coordonnés en équipe mobile. On retrouve en effet cette proposition, via une circulaire du 14 juin 2019, il s'agit d'un projet de création d'équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Selon cette même circulaire, « la mise en place de ces équipes vise à apporter aux établissements scolaires et leurs professionnels, l'appui de l'expertise existant au sein des établissements et services médico-sociaux, grâce à des professionnels mobilisés à cet effet ». Un cahier des charges sera établi pour finaliser ce projet de création d'équipes mobiles. Il fera le lien avec la dynamique des PIAL et avec les premières expérimentations prévues auprès d'équipes dites « préfiguratrices » des équipes mobiles d'appui médico-social.

Si les contours de ces dispositifs restent encore à affiner, on peut aisément y voir un souci d'articulation de toutes les ressources et de toutes les approches possibles, autour de l'inclusion scolaire. Gageons que cette articulation, déjà bien amorcée dans la réalité de terrain, mais clairement élargie au regard de ces nouvelles initiatives, se construira avec la sérénité et le temps nécessaire à une réelle cohérence en amont des situations.

Nous savons en effet, que tout doit être mis en œuvre, avant que les difficultés ne s'installent de façon trop aigüe. Par expérience, nous observons qu'il convient de détecter et de « traiter » les problématiques qui mènent à des sentiments d'échecs ou d'isolement des enfants dans le milieu scolaire, avant qu'elles ne s'installent et ne prennent un caractère dévalorisant, voire traumatique. En d'autres termes et en guise de conclusion, le propre d'une véritable inclusion ne sera pas seulement d'être à tout prix dans les milieux scolaires dits « ordinaires » ou intégrés ; mais bel et bien d'y d'être positionné à des places connues, reconnues, accueillies comme telles, vécues avec le plus d'aisance possible par l'enfant concerné et les adultes qui l'entourent.

Cet équilibre complexe sous-entend du temps, des moyens et une véritable connaissance de l'enfant, articulée dans les différents registres professionnels. La réussite tient aux chemins trouvés entre l'enfant et les adultes qui l'entourent, et réciproquement. Il faudra donc continuer à se pencher sur une complexité qui subsiste et ne connaît pas de solution définitive : chaque jour questionner la cohérence entre les différentes interventions et susciter des dynamiques d'équipes qui devront vivre au-delà nos institutions respectives.

Henri Munier, psychomotricien au CMPP de Marmande-Tonneins
et acteur du suivi en milieu scolaire.

Guillaume Scalabre, directeur administratif des CAMSP et CMPP de Marmande-Tonneins.

Le "point-écoute" de l'Oustal*, un dispositif d'appui à l'inclusion

"Le point-écoute" est un dispositif mis en place en 2009 dans le cadre d'une convention passée entre le CMPP de Villeneuve et le lycée "l'Oustal" ; il s'agit pour le CMPP de mettre à disposition de cet établissement scolaire, chaque année, un psychologue afin d'assurer *in situ* un "point écoute".

L'origine de ce projet découle de la volonté du lycée "d'accompagner au mieux ses élèves et étudiants ayant des difficultés personnelles" par le biais de la compétence d'un professionnel, qualifié et tiers, n'appartenant pas à l'encadrement pédagogique et éducatif du lycée.

Ainsi, quiconque ressent le besoin de rencontrer un psychologue, pour se confier sur ses préoccupations personnelles le mettant en difficulté et afin d'apaiser sa souffrance, a la possibilité de se rendre à ce "point-écoute". C'est toujours l'adolescent qui est à l'initiative de cette rencontre, mais celle-ci peut aussi être suggérée par un membre de l'équipe enseignante ou éducative ou encore par un pair.

Il s'agit d'un soutien ponctuel, d'un accompagnement temporaire, qui, même s'il a des effets thérapeutiques évidents, n'a pas vocation à être une psychothérapie qui engagerait un travail psychique sur la durée. C'est pourquoi, dans les situations où une psychothérapie est indiquée ou bien souhaitée par l'adolescent reçu, il lui est alors donné toutes les informations nécessaires (structure adaptée par rapport à son âge, son lieu de résidence...) pour qu'il puisse la mettre en œuvre. Quoiqu'il en soit, et qu'il y ait un suivi psychothérapeutique en cours ou pas, il est tout à fait possible d'accueillir l'adolescent dans le dispositif afin de lui offrir une écoute spécifique et soutenante, car celle-ci ne se substitue pas à un travail psychique qui pourrait se faire par ailleurs, ni ne s'y oppose.

La permanence est hebdomadaire, positionnée sur le temps de la pause déjeuner, et chacun peut s'y rendre quand il le souhaite, sans prise de rendez-vous, pour un ou plusieurs entretiens.

Ce dispositif repose sur deux principes fondamentaux qui garantissent son bon fonctionnement, et ce, depuis sa mise en place : l'anonymat et la confidentialité des entretiens. Ainsi, un adolescent peut venir en toute confiance parler de lui, quand il le souhaite...

Le lycée "l'Oustal" accueille des adolescents de la 4^{ème} jusqu'au BTS dans différentes filières et des adultes dans le cadre de la formation continue.

Parmi ces adolescents, beaucoup ont eu une scolarité avec des problèmes d'apprentissage, voire des échecs scolaires ; ces fragilités sont souvent en lien avec des parcours de vie compliqués.

Ils bénéficient dans cet établissement d'une nouvelle chance au regard d'un enseignement professionnel et de méthodes pédagogiques innovantes qui conviennent mieux à leur niveau. Cela peut alors générer chez eux un autre rapport à l'école, avec des effets narcissiques positifs, grâce à la réalisation d'apprentissages spécifiques et la possibilité d'obtenir un diplôme professionnel.

Concernant les adultes en formation continue, ceux-ci, alors qu'ils ont souvent arrêté leur scolarité sans aucune qualification, trouvent l'opportunité d'accéder à un diplôme et de nouvelles compétences. Cependant, à l'occasion de cette démarche de formation, apparaissent aussi pour certains d'entre eux des manifestations de souffrance et des difficultés à acquérir les aptitudes nécessaires...

Le "point-écoute" a donc vocation à être un appui complémentaire, facilitateur d'une "bonne" intégration de ces adolescents et adultes dans la société, et ce, en leur offrant une aide psychologique tout au long de leur scolarité ou de leur formation professionnelle. Parce qu'il leur donne la possibilité de confier leurs difficultés, qu'il propose un accompagnement soutenant, il constitue une aide à l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle.

Anne-Marie VINCENT
Psychologue, CMPP Villeneuve



* Lycée l'Oustal, lycée privé des métiers de la vie rurale, rue Paul Sabatier - 47300 Villeneuve/Lot



Marie PERINGUEY, le PRE qu'est-ce que c'est ?

Le Programme de Réussite Éducative est issu du plan de cohésion sociale mis en place en 2005 (Loi Borloo). Il vise à rendre l'égalité des chances effective, auprès des jeunes et adolescents issus des quartiers prioritaires.

Nous construisons un parcours individualisé à partir des problématiques rencontrées par les enfants et leurs familles et repérées par les professionnels.

Il s'agit de problématiques sociales, scolaires, économiques, culturelles, psychologiques, qui sont bien souvent liées.

Le trait commun est un contexte de très grande précarité.

Justement, ces professionnels quels sont-ils ?

Pour chaque situation nous sommes en lien direct :

- avec l'éducation nationale : les enseignants, les RASED (enseignants spécialisés auprès des élèves en difficultés), les chefs d'établissements, les conseillers principaux d'éducation et la médecine scolaire.
- Avec le service social de secteur qui dépend du Conseil Départemental : assistant(e)s des services sociaux, médecins de Protection Maternelle Infantile (PMI), l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).
- Suivant la situation, nous pouvons aussi être en lien ou être sollicités par les services d'Aide Éducative en Milieu Ouvert (AEMO), par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Nous travaillons aussi avec des services ou établissements médico-sociaux, comme ceux de l'ALGEEI.

Comment intervenez-vous ?

Les professionnels de terrain font appel au PRE lorsque les freins rencontrés ne peuvent être levés sans l'intervention d'un tiers médiateur. Il arrive que les difficultés repérées par les professionnels ne soient ni perçues, ni entendues par la famille ; que l'expression même de ces difficultés leur soit inacceptable.

La communication peut alors être rompue.

Après rencontre avec la famille, notre équipe pluri/inter disciplinaire se réunit pour évaluer la problématique et formuler des propositions d'accompagnement personnalisé.

L'équipe est composée d'un médecin pédopsychiatre, des trois responsables des Centres Médico-Sociaux Agenais, d'éducateurs de prévention spécialisés, d'Assistants des Services Sociaux de l'Éducation Nationale, des référentes familles des centres sociaux et nous invitons si besoin des personnes ressources permettant d'éclairer la situation.

Tout au long de l'accompagnement l'équipe réévalue régulièrement l'accompagnement proposé.

Le cadre d'intervention du PRE est extrêmement souple. Nous partons des constats de la famille, des besoins qu'elle repère, nous cheminons avec elle, pour comprendre les questionnements et les difficultés repérées par les professionnels. Cette relation de confiance, installée au long cours, permet à la famille d'accéder à une démarche d'aide et d'en être partie prenante, à son rythme et sans passer par des démarches administratives parfois dissuasives.

Lorsque je parle de "long cours", cela peut signifier des accompagnements interrompus, repris, plusieurs fois en plusieurs années, une référence dans la durée.

Nous ne lâchons pas !

Concrètement comment se décline votre action ?

Nous proposons aux familles des temps d'activité ou de rencontres pour créer un lien avec elles et cerner le fonctionnement intra familial. Les supports sont divers, choisis selon les envies des familles (dans la limite des moyens du PRE et des compétences des professionnels) : ateliers jeux en famille, séjours familiaux, ateliers d'expression...

Une fois le lien de confiance créé nous proposons des accompagnements spécifiques :

- L'accompagnement à la scolarité, qui se fait au domicile.
- L'accompagnement vers les professionnels de santé, de la prise de rendez-vous, au rendez-vous lui-même.
- La médiation famille/école.
- L'internat de réussite éducative.
- L'intervention avec les médecins de PMI lors des visites médicales de moyenne section de maternelle.
- Les thérapies individuelles.
- Les groupes thérapeutiques (pour exemple cette année : un atelier percussion et un atelier bricolage).
- La thérapie familiale.
- L'équithérapie.
- L'accompagnement psychopédagogique.

Nous travaillons aussi l'orientation avec les familles, l'aménagement du temps scolaire pour certains jeunes, en situation de décrochage.

Le PRE intervient en complémentarité des dispositifs de droit commun : nous accompagnons.

Comment le partenariat avec l'ALGEEI se décline-t-il ?

C'est un partenariat privilégié et extrêmement précieux !

En 2005, l'ALGEEI par le biais du CMPP, a été sollicitée pour participer à la création du PRE Agenais. L'équipe de direction a contribué à l'élaboration du projet.

Ainsi, dès l'origine, la prise en compte de la souffrance psychique a été un axe fort du PRE Agenais, soutenue par le Dr Roux, directrice médicale du CMPP à cette époque-là et jusqu'en 2017. Actuellement, une équipe de trois professionnels du CMPP intervient et s'inscrit dans le projet du PRE (Le Dr Roux continue de participer à notre projet).

Le travail thérapeutique proposé au PRE s'adresse aux familles et enfants qui ne sont pas (encore) en mesure d'accepter le cadre d'un service de soin (CAMSP, CMPP, CMP, Guidance Infantile, etc.). L'adaptabilité et la créativité des thérapeutes sont constamment sollicitées ! Ils doivent mettre en place des dispositifs thérapeutiques construits au plus près les besoins repérés des enfants et la nature des situations rencontrées. La souplesse du cadre du PRE le favorise.



Quelques mots sur votre parcours et vos fonctions ? Qu'est-ce qui vous a conduit à prendre les fonctions de coordonnatrice du PRE ?

Je me sens assez proche de ces familles, de leur frilosité face aux institutions.

J'étais une très bonne élève, mais mon parcours scolaire s'est construit sur un modèle de résistance au cadre, d'opposition. Je me suis rapprochée très jeune des personnes les plus fragiles, animatrice bénévole auprès de groupes de musiques dans des quartiers.

Lorsque j'étais à la fac d'histoire de l'art, l'année de ma licence, j'ai passé en cours du soir mon CAP d'esthéticienne !

J'ai choisi d'aller vers les femmes atteintes de cancers et hospitalisées, de leur apporter un peu de légèreté, de prendre soin d'elles-mêmes.

Je réalise que ce travail est finalement assez proche des missions que j'exerce au sein du PRE : comprendre, accepter l'autre.

Je suis arrivée par hasard dans un quartier prioritaire d'Agen (Tapie), comme bénévole dans un Centre Social. J'ai passé un diplôme de médiation sociale et je suis restée... Cela fait 18 ans...

J'occupe le poste de coordonnatrice de ce dispositif, je tente de mettre en cohérence les accompagnements au regard des besoins repérés pour chaque situation, mais aussi :

- Assurer le lien avec les familles, avec les professionnels, entre les familles et les professionnels
- Coordonner l'équipe pluri interdisciplinaire et l'équipe de terrain.
- Effectuer le suivi administratif : dossiers de subventions, comités de pilotage, élaboration du budget, bilans d'activité...
- Être garant du positionnement déontologique des différents acteurs et de la confidentialité des informations échangées.

Somme toute, jouer au chef d'orchestre mais sans baguette magique !

Perspectives du PRE

Le PRE est un dispositif de la politique de la ville financé à 85 % par l'état. À ce jour son fonctionnement est dépendant des subventions qui lui sont attribuées.

Le besoin d'un dispositif tel que le PRE à destination des publics les plus fragiles est aujourd'hui, encore plus qu'hier, nécessaire.

Emmanuel LARDY,
Directeur administratif et pédagogique du CAMSP et du CMPP d'Agen



Le dispositif inclusif de l'IME de Cazala

La loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance renforce dans son chapitre IV l'école inclusive. Elle vise à améliorer la qualité de la scolarisation des élèves en situation de handicap notamment par le renforcement de la coopération des acteurs qui interviennent auprès de l'élève et un meilleur accompagnement des familles.

Elle prolonge et enrichit les dispositions de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées a permis des avancées majeures dans la politique de scolarisation des élèves en situation de handicap. Le service public d'éducation doit veiller à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Une approche nouvelle est consacrée : quels que soient les besoins particuliers de l'élève, c'est à l'école de s'assurer que l'environnement est adapté à sa scolarité.

Depuis 2006, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire a plus que doublé. Le ministère chargé de l'Éducation nationale a fait des efforts sans précédent pour améliorer la scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap. Les différents dispositifs de scolarisation, les parcours de formation individualisés et les aménagements personnalisés en fonction des besoins des élèves sont autant de mesures participant à l'inclusion scolaire.

À la rentrée 2019, 337 800 élèves en situation de handicap étaient scolarisés dans les écoles et établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale : 185 600 dans le 1er degré et 152 200 dans le 2d degré.

Désormais, grâce à l'amélioration de la scolarisation et la professionnalisation des accompagnants, **les parcours des enfants en situation de handicap se diversifient et s'allongent à l'École.**

La classe externalisée au sein du collège Germillac

L'externalisation des Unités d'Enseignement (UE) dans les établissements scolaires se fait par transfert des unités actuellement localisées dans les établissements et services médico-sociaux. À chaque fois que cela est profitable aux élèves, les unités d'enseignement sont implantées dans les établissements scolaires plutôt que dans les établissements médicaux-sociaux.

C'est pourquoi, depuis novembre 2018, des jeunes de l'IME ont intégré le collège Germillac de Tonneins. Ils poursuivent leur scolarité au sein de la classe externalisée, et sont encadrés par leur enseignant de l'IME. Ils sont intégrés sur les temps d'apprentissage professionnel au sein des différents ateliers proposés (hygiène et alimentation, métiers du bâtiment, atelier vente et commerce), des classes d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (EGPA). Dans cet environnement, le professionnel vient en soutien et accompagne les jeunes au collège. Il a parfois un rôle de médiateur dans les relations inter-personnelles des jeunes que ce soit dans la cour du collège, dans les ateliers ou en classe. Il permet aussi de faire le point ou d'explicitier les situations des jeunes lorsque cela est nécessaire avec les enseignants des ateliers. De plus, afin que les jeunes puissent exprimer leur ressenti au sein de cet environnement « différent » pour eux, un groupe de parole a été mis en place avec la psychologue de l'IME et l'éducateur intervenant au collège Germillac ; la parole est ainsi libérée, et il s'agit avant tout de travailler avec eux, leurs émotions, leurs perceptions des choses et réguler parfois des conflits. Cet espace de parole est rassurant pour eux et fait partie intégrante de leur accompagnement en matière de soins.

La scolarisation en milieu ordinaire est ainsi favorisée par une meilleure implication de l'ensemble des acteurs les prenant en charge (équipes enseignantes, sanitaires ou médico-sociales). Ce dispositif inclusif permet de préparer au mieux l'orientation des jeunes accompagnés afin de faire une évaluation plus précise sur leurs capacités réelles et proposer un parcours de formation adapté par la suite (continuité dans le cursus spécialisé ou proposition d'une formation qualifiante type CAP en lycée professionnel ou en apprentissage au sortir de la 3^{ème} EGPA).

L'accompagnement éducatif dans la cadre d'une formation qualifiante

Depuis septembre 2018, les professionnels du dispositif inclusif (éducateurs, moniteurs d'atelier, enseignant) accompagnent au quotidien 18 jeunes de 15 à 18 ans sur des parcours de formation qualifiante. En amont de signature de contrat d'apprentissage ou d'inscription en lycée professionnel, l'éducateur intervient en proposant un soutien administratif (de type ACCEA, dossier AGEFIPH...). Dans ce cadre-là, le moniteur d'atelier gère essentiellement l'accompagnement du jeune sur les lieux de stage ou d'entreprise lorsque ce dernier est en contrat d'apprentissage.

L'éducateur, quant à lui, est amené entre autre à intervenir auprès des structures d'enseignement (MFR, lycée professionnel, EREA et CFA), afin d'évaluer le parcours de formation et voir les aménagements possibles pour les jeunes. L'éducateur joue un rôle prépondérant dans l'accompagnement du jeune car il travaille en étroite collaboration avec ces structures afin de mieux cibler les besoins, les difficultés qui jalonnent parfois le parcours qualifiant. Dans ce contexte, il est à l'interface du dispositif inclusif tout en étant garant d'un travail avec les familles, parfois complexe mais essentiel pour pouvoir accompagner au mieux le jeune. Ce travail de communication avec les familles est important dans le suivi éducatif, l'éducateur est très souvent en position de coordination de la situation du jeune. Des rencontres avec la famille se font tout au long du parcours de formation du jeune. Les échanges réguliers permettent ainsi d'impliquer la famille dans l'accompagnement, de la rendre actrice et de lui permettre de nous faire part des difficultés, de l'évolution de leur enfant. Ainsi, le dispositif inclusif de l'IME de Cazala garde toute sa cohérence dans l'accompagnement sur les différents lieux de vie du jeune.

Nous ferons un aparté pour les jeunes ayant poursuivi un parcours de formation qualifiante en contrat d'apprentissage, car c'est à ce moment-là que les jeunes entrent réellement dans le monde du travail. Pour que les apprentis mettent toutes les chances de leur côté, le professionnel de l'IME vient en soutien. Il s'agit d'accompagner les apprentis dans toute la complexité de leur situation (alternance entreprise et formation, situation personnelle et sociale parfois difficile). Les apprentis acceptent cet accompagnement éducatif ; le professionnel s'engage à soutenir le jeune en apprentissage dans la détermination à avoir un CAP. Dans l'empathie active, il s'agit pour le professionnel d'analyser la situation du jeune, de comprendre ses difficultés, de l'aider tout au long de son parcours de formation en alternance. Le travail éducatif s'établit donc sur une relation de confiance, il s'agit de stimuler le jeune, de lui donner du courage, de le « booster » quand c'est nécessaire afin qu'il progresse et avance dans son parcours professionnel, voire de l'épauler pour qu'il dépasse la difficulté du moment. Dans ce contexte, les professionnels travaillent au plus près des employeurs et il est nécessaire parfois d'explicitier la situation sociale et la problématique du jeune (handicap mental et/ou cognitif) à plusieurs reprises, notamment lorsque le jeune ne comprend pas les consignes de travail ou encore lorsqu'il faut adapter son poste de travail ou mettre en place des outils spécifiques (échelonnement de tâches techniques à exécuter, mise en place d'outils mémo-techniques...). Une sensibilisation active au quotidien est essentielle auprès des entreprises afin d'accompagner au mieux le jeune, et ainsi lui apprendre à dépasser ses difficultés d'apprentissage. Bien sûr, cet accompagnement éducatif personnalisé est parfois renforcé, en cas de besoin. Et si une rupture de contrat s'avère inéluctable (et parfois bénéfique), la mission du professionnel ne s'arrête pas là. Il faut sécuriser le parcours de formation du jeune. L'enjeu est de ne pas le lâcher, de lui permettre de rebondir vers une autre entreprise, une autre formation plus adaptée à ses besoins et ses capacités réelles.

En conclusion, depuis plus d'un an, le dispositif inclusif au sein de l'IME de Cazala prend forme dans le cadre d'une diversité d'accompagnement et de parcours de formation qualifiante. Durant cette première année de fonctionnement, il a fallu créer un réseau partenarial conséquent, qui a demandé du temps. Il est encore nécessaire de le développer car il demeure la pierre angulaire du travail éducatif, et est en constante évolution dans ce dispositif de par la pluralité des accompagnements.

Blandine DELAGE, Sylvain BOUYSSOU, éducateurs spécialisés

MECS Notre Maison : dispositif d'inclusion sociale pour les Mineurs Non Accompagnés

Une société fondée sur l'inclusion repose sur le respect mutuel et la solidarité, sur la garantie d'une égalité des chances et de conditions de vie décentes pour tous, sur la diversité étant considérée comme une source de force et non comme un facteur de division.

Dans ses missions, la MECS « Notre Maison » accueille notamment des jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA), issus des migrations vers l'Europe. Isolés sur le sol français et mineur, leur souhait est de vivre en France et de réussir leur intégration dans notre pays.

La MECS propose un accompagnement éducatif pour ces jeunes, sur l'ensemble de son dispositif (Placement Familial, hébergements collectifs ou le service insertion), comme pour chaque jeune accueilli, en fonction de leurs besoins et de leur singularité. L'idée directrice n'est pas de faire un groupe « spécifique », avec un accompagnement « spécialisé », mais de les inclure sur le dispositif pour définir avec eux un projet personnalisé.

Un des premiers facteurs d'inclusion est l'apprentissage de la langue française. L'équipe éducative de la MECS a dû développer un partenariat varié, riche avec les collèges, les MFR, les CFA, mais aussi les associations de bénévoles comme la Croix Rouge, « Pour mieux lire », « Syllabe » afin d'évaluer leur niveau en français. Des cours de FLE (Français Langue Étrangère) sont également mis en place dans ces établissements scolaires et professionnels pour permettre à ces jeunes de maîtriser la langue, valeur fondamentale d'une identité commune.

L'apprentissage du français donne accès à une ouverture vers les autres, vers les échanges et permet la communication pour une lecture et une compréhension des codes sociaux afin que les jeunes participent pleinement à la vie sociale du territoire. Cet accès à la citoyenneté est un axe fort du projet de la MECS « Notre Maison » pour chaque jeune accueilli. La participation à des projets culturels en tant que bénévoles (Garonna Show, Projet droits des femmes, etc.) ou l'inscription dans les clubs sportifs locaux par exemple est un vecteur important de liens sociaux qui les ancrent sur les bassins de vie du département.

L'implantation de la MECS sur le Fumélois, le Villeneuvois et le Tonneinquois pour l'hébergement collectif situé en ville, et l'accueil en appartement autonome en diffus (service Insertion) illustre la volonté affirmée de développer un habitat inclusif au cœur des villes et des quartiers du territoire. Chaque jeune peut être, dans son quotidien, en contact avec un voisin, des commerçants, ou avoir accès à une bibliothèque, un cinéma ou un hôpital local (accès au logement, aux soins).

Le travail, par le biais de contrats d'apprentissage notamment, est aussi un facteur fort d'inclusion pour ces jeunes Mineurs Non Accompagnés. La découverte d'un métier avec la transmission des savoir-faire d'un maître d'apprentissage, dans le domaine de l'artisanat et de la restauration, donne une dimension d'appartenance à une communauté de travailleurs ; l'Europe parle d'ailleurs d'inclusion « active » qui consiste à permettre à chaque citoyen, y compris aux plus défavorisés, de participer pleinement à la société, et notamment d'exercer un emploi ». Face à la multiplication de ces contrats, la MECS a développé de nouveaux partenariats avec les employeurs dans les différents bassins de vie du territoire pour accompagner ces jeunes vers l'emploi. Des échanges réguliers sont aussi mis en place avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) pour les autorisations de travail nécessaires à la validation des contrats.

Les ressources liées à ce contrat de travail sont une condition *sine qua none*, à leur majorité, pour l'obtention d'un titre de séjour, indispensable pour rester sur le territoire français. Les professionnels ont donc des contacts suivis avec la Préfecture afin de préparer les dossiers avec les documents nécessaires. De nombreuses démarches sont également effectuées auprès des Ambassades à Paris ou dans les Consulats pour obtenir des papiers d'identité du pays d'origine.

L'accueil de ces jeunes Mineurs Non Accompagnés nous rappelle chaque jour que l'inclusion sociale est une des missions fondamentales de la MECS qui est de préparer tous les jeunes confiés à devenir des citoyens avertis, respectueux des valeurs partagées de la société française : respect mutuel, solidarité, égalité des chances, liberté, égalité, fraternité.

Matthieu FAVRE-FELIX, adjoint de direction, MECS Notre Maison

IME Les Rives du Lot : ouverture de la classe externalisée de BIAS

Un projet comme l'implantation d'une classe externalisée d'un IME dans une école ordinaire (école de BIAS) ne peut se penser que sur du long terme et en méthodologie de projet. En effet, il faut que tout le monde puisse cheminer à son rythme afin que ces deux « mondes » puissent se rejoindre en créant des objectifs communs, en mettant en place des moyens et une évaluation afin de répondre au mieux aux besoins repérés des enfants de l'IME.

Les unités d'enseignement externalisées permettent à des enfants scolarisés en établissement médico-social de bénéficier de l'inclusion scolaire, de profiter d'un environnement porteur pour les apprentissages scolaires (stimulation, ambiance). Les objectifs sont divers : être en mesure d'adopter un positionnement d'élève, s'identifier à des pairs, se confronter à un environnement moins protecteur et en lien avec la "vie ordinaire", développer de nouvelles capacités d'adaptation, développer les capacités de communication et de socialisation, redonner confiance à l'enfant qui a quitté le milieu « ordinaire ».

L'inclusion n'est pas une fin mais un moyen. Elle offre le cadre aménagé pour permettre aux enfants d'ajuster leurs actions, leurs comportements dans un environnement d'apprentissage classique et de développer des relations au sein du groupe. Les interactions continues avec un environnement "ordinaire" sont déterminantes pour mettre en place des repères surtout pour les enfants de l'IME qui l'ont quitté pour la plupart sur un échec. Notre objectif est donc aussi de leur permettre à eux et leurs familles de faire résilience et de vivre l'école différemment. Cette expérience inclusive est tout aussi bénéfique pour les enfants dits « ordinaires » dans un vivre ensemble où tous se regardent avec leurs richesses et leurs faiblesses dans une cohésion humaine d'écoute et de respect.

Nous tenons vraiment à remercier les deux inspections, l'équipe enseignante de l'école de BIAS, la mairie de BIAS et les salariés de l'IME pour leurs engagements respectifs. Dès la première rencontre nous avons senti une réelle envie de partager, de construire, de faire vivre ce projet. La co-construction d'un tel projet est primordiale afin qu'il ait du sens et qu'il soit porté par tous. Nous sommes persuadés que ce projet, sera vraiment positif tant pour les jeunes de l'IME que pour ceux de l'école de BIAS et pour toutes les personnes qui y gravitent autour. Cette classe a donc ouvert à temps partiel après les vacances de Pâques 2019 afin de faire une rentrée décalée. L'arrivée progressive et tout le travail partenarial mis en place en amont a permis aux enfants de l'IME de s'inclure en douceur au sein de l'école de BIAS.

Le petit montage photo qui suit explique de manière ludique cette rencontre progressive entre les enfants de l'IME et ceux de BIAS autour de séances de cinéma, spectacle de Noël, atelier d'apiculture, visite de l'IME, chasse au trésor pour découvrir l'école de BIAS, échanges proposés aux enfants par les éducatrices, enseignante et psychologue de l'IME qui sont passés dans toutes les classes, visite des parents des enfants de l'IME autour d'un goûter... L'inauguration de la classe se fera en septembre.

Cette expérience de vivre-ensemble que nous prônons, permettra à tous, de voir et se voir différemment.

Camille PASQUET, enseignante
Nicolas GENAUDEAU , adjoint de direction

Montage photos de l'ouverture de la classe externalisée de BIAS

0
Des mots et des lettres pour apprendre à se connaître...
 Des devinettes pour se donner une idée de nos têtes !!
 Vivement la première rencontre ...



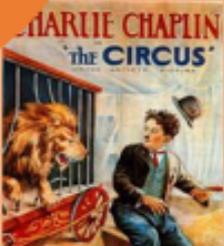
1
Premier rendez-vous au cinéma...
 Dans le noir, nos yeux se découvrent timidement mais nos voix rient à l'unisson devant *Shaun le mouton* !



2
Noël est là...
 Deuxième rendez-vous sous le signe de la féerie... ensemble nos yeux brillent devant un spectacle de magie... Le goûter lui se fera dans notre cour qui est « trop belle » ! C'est les copains de Bias qui l'ont dit !!!



3
Troisième rendez-vous...
 Encore au cinéma, on adore ça !!
Charlie Chaplin fait son cirque mais nos nouveaux copains, c'est sûr, ceux ne sont pas des Charlots !



4
Quatrième rendez-vous...
 « Allez viens, on va voir les vaches ! »...
 ...à l'UTOPIE de Sainte Livrade pour la dernière séance d'école au cinéma...
Bovines



5
Cinquième rendez-vous...
 Une chasse au trésor pour découvrir une école ! Rien de tel pour avoir envie de venir y passer des petits bouts de vie !!



6
Sixième rendez-vous...
 Cette fois le trésor en chocolat est chez nous !
 Bienvenue les copains et à demain ...



7
Septième rendez-vous...
 Du miel et des abeilles ...
 Et des échanges entre copains encore et toujours !



Les copains d'abord

Chez vous, chez nous, ...
 Maintenant on est d'ici et d'ailleurs, de nulle part et de partout ...
 Des étoiles qui brillent ... Un point c'est tout !

Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme : un projet, un concept, une réalité

L'implantation de l'UEMA au sein d'une école maternelle ordinaire permet l'accompagnement précoce d'enfants avec autisme. Les enfants profitent d'une prise en charge éducative et thérapeutique ainsi que d'une scolarisation adaptée à leurs besoins spécifiques. L'implantation de cette unité au sein d'une école maternelle ordinaire permet à tous de bénéficier d'une inclusion sur les temps de vie collective de l'école. Certains enfants participent également à des temps d'apprentissages personnalisés dans les classes de la maternelle.

À l'issue de trois années au sein de cette unité, certains élèves seront en mesure de poursuivre leur scolarité dans une classe ordinaire, avec ou sans l'accompagnement d'une auxiliaire de vie scolaire, alors que d'autres enfants auront besoin d'un accompagnement éducatif et thérapeutique plus soutenu.

L'équipe enseignante de la maternelle et le personnel communal de l'école Simone Veil sont des partenaires déterminants dans l'accompagnement des enfants. Ils participent à l'inclusion des enfants sur tous les temps de la vie de l'école (récréation, repas, sieste) et permettent leur inclusion au sein des classes. Les enseignants mènent une réflexion partagée avec l'ensemble des professionnels de l'équipe de l'UEMA et participent à diverses prises de décision, optimisant ainsi l'accueil et l'inclusion des élèves de l'UEMA.

Cette unité a pour objectif d'offrir simultanément à ces enfants un parcours de scolarisation, s'articulant autour des programmes scolaires de maternelle, redéfinis en 2015, et une prise en charge éducative et thérapeutique précoce.

Les objectifs scolaires, éducatifs et thérapeutiques de l'enfant s'articulent dans son projet pédagogique d'accompagnement, rédigé par l'ensemble de l'équipe interdisciplinaire de l'UEMA. Ce projet est fonction des besoins éducatifs particuliers de chaque enfant.

Cependant, la réalité peut être un peu différente du projet initial. En effet, à l'issue des trois ans, l'affectation dans une école élémentaire à proximité du domicile n'est pas toujours possible : sureffectif, manque de formation des professionnels en place, des enfants qui ne sont pas prêts à être avec leurs copains de classe d'âge, ...

Stéphanie PRADIER, Directrice
Mathilde DAUSSE, enseignante spécialisée

UEMA, mon école et ma classe

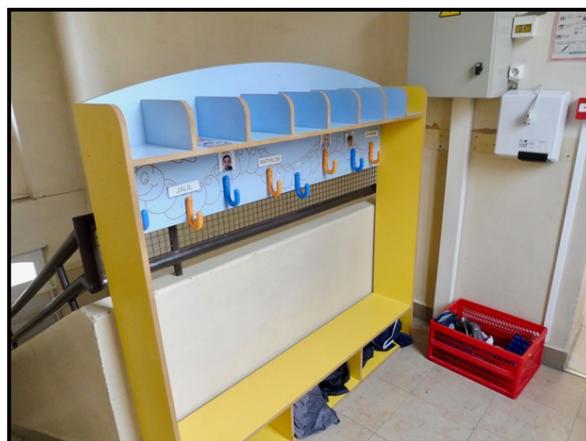


Ma **cour de récréation**, où différents jeux sont disponibles : toboggan, jeu à bascule, jeu d'escalade, vélos, roues,... Je partage les récréations avec les autres enfants de l'école.



Les **toilettes** de l'école, en bas et en haut.

L'**entrée** de ma classe : j'accroche mon manteau au porte-manteau, et j'apprends ainsi à reconnaître ma photo ou mon prénom.



Mon **coin jeu** : je peux jouer librement dans ce coin, seul, avec l'adulte ou avec les autres enfants. Je peux également y réaliser des séances de jeux structurés avec l'adulte.



Mon **coin de travail à deux** : j'apprends à réaliser des séances de travail assis face à l'adulte. J'y réalise plusieurs activités à la suite.

La **table ronde** : cette table peut me servir à goûter ou à faire de l'art visuel (peinture, collage, gommettes, dessin,...) avec les autres enfants.



Mon **coin regroupement** : lorsque la maîtresse fait sonner la percussion, je dois aller m'asseoir sur le banc avec les autres enfants. Nous réalisons différents rituels : identifier les personnes absentes et présentes, dire bonjour à notre mascotte Pinpin et lui donner des poissons, écouter des comptines et danser.



Je partage tous les temps de vie collective avec les élèves des autres classes : les récréations, le repas et la sieste si j'en ai besoin. La récréation est un moment très important, au cours duquel je peux jouer avec les autres. Je peux également y interagir avec tous les adultes de l'école.

Dans mon école maternelle, il y a trois autres classes : deux classes de Petite Section/Grande Section et une classe de Moyenne Section. Ces trois classes peuvent m'accueillir sur des temps de classe pour apprendre à devenir élève parmi les autres et développer ou généraliser mes apprentissages. Je peux ainsi participer à des temps de jeux libres avec les autres enfants, des temps de regroupement autour de rituels, de livres et de musiques, des séances de motricité et des ateliers de travail. Je suis toujours accompagné par un adulte qui adapte mon environnement et mes activités scolaires, pour que je comprenne mieux ce que l'on attend de moi.

J'apprends au contact des autres...et réciproquement.

Le passage du titre professionnel en contrat d'apprentissage est possible à l'IME de Fongrave !

L'Institut Médico Éducatif Fongrave a depuis longtemps fait le choix de la formation professionnelle comme levier d'inclusion sociale. Ainsi, outre l'accompagnement éducatif, thérapeutique et pédagogique, les équipes proposent des actions visant à l'insertion professionnelle pour les jeunes dont c'est le projet.

L'IME dispose à ce titre de plateaux techniques (restaurant d'application, serres d'horticulture...) qui servent à la formation professionnelle des jeunes préparant des titres mais aussi à l'ensemble des groupes en tant qu'espaces de médiation et de valorisation. Les équipes techniques s'articulent avec les enseignants de l'unité d'enseignement qui mettent en place des temps d'apprentissages pédagogiques et les éducateurs qui travaillent sur les savoir-être.

À ce jour, l'IME de Fongrave prépare quatre titres professionnels :

- Agent de Propreté et d'Hygiène
- Agent de Restauration
- Ouvrier du Paysage
- Ouvrier de Production Horticole

Un titre professionnel , c'est-à-dire ?

Rappelons qu'un titre professionnel est un examen proposé par le Ministère du Travail. Il valide une qualification de niveau 5 (de niveau équivalent au CAP du Ministère de l'Éducation Nationale) dans un métier donné de niveau 5. Le Ministère du Travail via la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) s'assure de la conformité des conditions de formation et d'examen. Le titre est délivré après le passage d'une épreuve pratique encadrée par des jurys de professionnels agréés par la DIRECCTE.

La mise en situation professionnelle : un passage déterminant

La rencontre avec le milieu professionnel est un moment déterminant dans le projet du jeune accompagné. Le stage au sein d'entreprises est le complément essentiel de la formation sur site. La mise en situation est très personnalisée selon les besoins du jeune et mobilise l'ensemble des secteurs de l'IME : l'enseignement (lien entre pratique et théorie), le secteur éducatif (des habilités sociales et mobilité), le secteur thérapeutique (projet de soin). Le stage permet la progression adaptée au rythme de chacun et l'équipe technique module la durée d'immersion professionnelle selon les capacités des jeunes et en prenant en considération les objectifs d'accompagnement.

Il peut s'agir d'un :

- D'une immersion collective encadrée : encadrement par un éducateur technique de plusieurs jeunes dans une entreprise
- D'un stage filé : stage découverte d'une après-midi par semaine
- D'un stage alterné : stage avec rythme adapté (3 jours à l'IME, 2 jours en entreprise par exemple)

Cependant pour tous les jeunes, le départ en entreprise se pense dans un premier temps de façon collective. En effet, des chantiers à l'extérieur de l'IME permettent à chacun de mesurer ses aptitudes ou ses freins dans le travail.

Cette expérience de la mise en situation professionnelle couplée à l'agrément de la DIRECCTE en tant que centre de formation pour délivrer des titres professionnels a grandement préparé l'IME à franchir le cap de l'apprentissage.

L'apprentissage : un changement de dimension

C'est donc dans un contexte de liens établis depuis longtemps avec l'environnement socio-professionnel que l'IME de Fongrave s'est engagé dans la voie de l'apprentissage. En effet, la récente réforme de l'apprentissage prévoit à présent la possibilité de passer les titres professionnels.

Acquérir une formation professionnelle qualifiante à Fongrave était une réalité depuis fort longtemps mais aujourd'hui l'agrément du Ministère du Travail se double d'un agrément de Centre de Formation pour Apprentis. C'est-à-dire qu'une entreprise, une association ou une commune est en mesure de signer pour un jeune, un contrat avec l'IME, en sa qualité d'organisme de formation. Pour les jeunes qui prendront cette voie, ce contrat constitue une porte concrète vers l'inclusion socio-professionnelle.

Les quatre titres professionnels offerts par les plateaux techniques de l'IME peuvent à présent se passer non seulement en formation continue mais aussi en apprentissage. Ainsi, en septembre 2019, deux contrats ont été signés au niveau de la filière « Ouvrier du Paysage » : l'un avec une entreprise privée, les Pépinières du Pont Canal et un autre avec la Mairie de Boé.

Si c'est un virage déterminant pour l'inclusion socio-professionnelle des deux jeunes apprentis, la signature de ces contrats entraîne aussi une mise en question de chacune des dimensions de notre accompagnement, notamment de nos pratiques administratives, pédagogiques et médico-éducatives. En effet, l'apprenti alterne des périodes de formation à l'IME avec des périodes en entreprise selon un planning défini entre les différents acteurs ce qui impacte les modalités d'accompagnement.

Ce changement majeur pour l'établissement l'est également pour le jeune puisqu'il change de statut en devenant salarié d'une entreprise avec les droits et devoirs qui s'y rattachent. Par ailleurs, l'apprentissage repose dans ce cas de figure sur la base pédagogique de l'alternance. La relation avec les maîtres d'apprentissages doit donc être d'autant plus resserrée car c'est la solidité du triangle Milieu familial-Formateur-Maître d'apprentissage qui contribue à la réussite de l'apprenti et de son insertion Professionnelle.

Joël LE HENAFF,
Chef de service du centre ressources Fongrave, Lalande, SESSAD Agen

ESAT Agnelis : inclusion en entreprise

En juillet 2019, Sud'n'Sol consacre un article sur Angélique et Stéphane, deux travailleurs de l'ESAT Agnelis qui travaillent depuis mai 2019 au sein de l'unité de production de l'entreprise.

Dès le début de l'année, Sud'n'Sol avait sollicité l'ESAT Agnelis : « Nous allons augmenter notre volume de production suite à l'arrivée d'un nouveau marché, nous souhaitons envisager l'emploi de travailleurs ESAT en unité de production », une première dans le partenariat entre l'ESAT et Sud'n'Sol.

Accompagnés par les chargés d'insertion, la psychologue et l'infirmière de l'ESAT, Angélique, Stéphane et leurs tuteurs ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure au sein de l'entreprise qui a permis l'aménagement spécifique de leur poste de travail et une adaptation de chacun aux situations concrètes qui se sont présentées :

- Gestion des cadences de travail
- Postures professionnelles au sein du collectif de travail
- Contrôles et autocontrôles de la production

Un dispositif de mise à disposition décisif dans les projets professionnels d'Angélique et Stéphane tout comme dans la politique d'emploi de personnes en situation de handicap pour Sud'n'Sol.

Parole à Sud'n'Sol ...

Stéphanie COURBOULAY, Directrice de l'ESAT Agnelis

les Echos
JUILLET 2019

INSERION

Coup de Zoom : L'ESAT !

Cela fait plus de 15 ans que Sud'n'Sol soutient l'insertion professionnelle, en partenariat avec l'ESAT, (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). En passant par les espaces verts, le nettoyage, la blanchisserie...Plusieurs travailleurs ont fait partie de notre structure. Et cette année, c'est en zone de production que nous les accueillons !

Intégrés depuis mi-mars au sein de Sud'n'Sol, Angélique et Stéphane occupent les postes d'ouvriers agro-alimentaires, en zone grise. Angélique a pour mission principale de monter les cartons. Et Stéphane de mettre les produits dans les cartons.

Polyvalents et autonomes, ils travaillent avec nos équipes afin de réaliser le travail demandé.

L'insertion a été appréciée par Stéphane, ainsi que par Angélique qui souligne que ses collaborateurs et supérieurs sont à l'écoute et s'adaptent à sa situation.

Pour le futur, Stéphane souhaite rester auprès des équipes et est ravi de l'ambiance qui règne.

Quant à Angélique, motivée, elle souhaite également rester au sein de Sud'n'Sol. A long terme, elle souhaite quitter l'organisme ESAT pour travailler à l'extérieur : avoir un contrat définitif.

Les entreprises comme ici donnent l'opportunité de travailler.

L'insertion a été impeccable : rien à dire.

Merci aux équipes en interne pour l'aide au quotidien dans cette insertion !

L'expérience d'Aurore LACOSTE

«Depuis plusieurs années je travaillais à la cuisine de Pomaret, où j'ai acquis des compétences professionnelles. J'ai voulu changer de voie professionnelle. Comme ma passion est la lecture, j'ai effectué un stage à la bibliothèque d'Agen et cela m'a plu. Après des recherches j'ai voulu passer un concours pour être dans la fonction publique, que je n'ai malheureusement pas pu obtenir. Quand on m'a proposé un remplacement de ma collègue de travail au sein de l'entreprise de *Sud'N'Sol*, comme agent technique de surface j'ai accepté. Très vite intégrée dans le groupe, j'ai su prendre ma place en montrant toutes mes compétences professionnelles. À mon retour à l'ESAT, ils m'ont proposé une nouvelle mise à disposition au sein de l'IME de Lalande. Je sais que cette mise à disposition est pour un an. En parallèle de cette mise à disposition, j'ai pour projet de travailler mon nouveau projet professionnel vers l'esthétique et le bien-être. En effet, lors d'un salon sur le bien-être j'ai voulu découvrir cette activité qui me passionne aujourd'hui. J'ai pu faire un stage découverte au sein de l'entreprise *Body'minute* au centre-ville. On m'a vite intégrée dans l'entreprise où j'ai pu faire massage, manucure et épilation. J'aimerais pouvoir acquérir de l'expérience dans ce domaine pour pouvoir en faire mon métier. »



DOSSIER

La situation et les demandes d'Aurore entrent en résonance avec les orientations nationales prises en faveur de l'employabilité et de l'apprentissage des personnes en situation de handicap. Il faut pouvoir concilier inclusion, travail et apprentissage en posant des modalités d'accompagnement facilitant les interconnexions. Le projet d'Aurore bouscule nos pratiques.

Aurore a acquis des compétences au sein de l'ESAT depuis plusieurs années. Elle s'est découverte une passion pour le bien-être et souhaite en faire son métier. Il est actuellement complexe de mettre en place un accompagnement en ESAT couplant emploi et formation qualifiante. Nous lui avons alors proposé une mise à disposition (maintien d'un travail en milieu ordinaire) en y intercalant des périodes de stages en entreprise d'esthétique (qui ne pouvait pour l'heure lui proposer de mise à disposition). Il sera alors possible à termes d'envisager une reconnaissance de ses acquis, une formation avec son Compte Personnel de Formation et dans l'idéal un contrat de droit commun.

Avec ces nouvelles modalités, les nouveaux publics qui intégreront l'ESAT pourront avoir un accompagnement sécurisant au plus proche de leurs objectifs professionnels, vers une formation qualifiante ou un titre. Le partenariat avec des centres de formation sera la clé de la réussite du projet vers une inclusion réussie.

Patrick RICHARD,
Chargé d'insertion à l'ESAT Agnelis

L'expérience d'Alain AUDIBERT

Alain Audibert a été admis à l'ESAT Agnelis le 2 mai 2019 à temps partiel. Dès son admission, une organisation sur mesure de son emploi du temps lui a été proposée, répondant à son besoin de reprendre une activité professionnelle de manière progressive :

- 1 journée en atelier Bois de chauffage,
- 2 jours de repos,
- 2 jours à Auchan.

Ces modalités permettent à la fois de sécuriser le parcours soin de M. Audibert, sa réadaptation progressive en milieu de travail dit ordinaire tout en conservant un pied en milieu protégé où des services d'accompagnement adaptés lui sont proposés (suivi du pôle médico-social, travail sur les situations rencontrées chez Auchan avec les professionnels d'accompagnement)

Le témoignage qui suit souligne l'intérêt de proposer des offres d'accompagnement de plus en plus personnalisées à celles et ceux qui rejoignent l'ESAT aujourd'hui.

Stéphanie COURBOULAY
Directrice de l'ESAT Agnelis

« Après une longue attente pour intégrer un ESAT je suis arrivé le 2 mai de cette année 2019 à AGNELIS après avoir pris contact avec Monsieur Benjamin Dupuy qui était à la recherche d'une personne pour le bois de chauffage.

J'ai été ravi de mon stage encadré par les moniteurs, Yannick et Jean Marc, qui ont su me mettre à l'aise de suite comme toutes les personnes de l'ESAT que j'ai rencontrées au fur et à mesure de mon accompagnement dans le milieu protégé.

Pour mon DuoDay qui a eu lieu le 16 mai à l'hypermarché Auchan de Bias, je n'étais pas très rassuré. Mais les jours qui ont suivi, j'ai eu le plaisir de découvrir toute une équipe bienveillante qui m'a immédiatement accepté .

À la fin du stage que j'effectuais au SERBAT, j'ai été appelé par l'ESAT AGNELIS pour que je fasse une période d'essai de 6 mois sur l'atelier bois de chauffage.

C'est alors que l'on m'a proposé une mise à disposition dans le milieu ordinaire (où j'avais travaillé dans le passé).

J'ai été surpris de la rapidité de la proposition. Surtout qu'il s'agissait de travailler pour une grande enseigne, Auchan de Bias et je ne savais pas trop ce qui m'attendait, même si je savais que j'allais faire du Facing (disposition des produits faisant directement face au client, dans un magasin). J'ai néanmoins accepté tout de suite.

Je ne peux parler d'Auchan sans parler en particulier d'Axelle, qui me coache au sein de cette entreprise depuis le début. Je ne la remercierai jamais assez

pour m'avoir soutenu dans cette aventure, ses qualités humaines font d'elle une coache formidable qui m'a redonné la confiance qui me manquait. Cette mise à disposition est pour moi une « réussite » et elle y a très largement contribué. Je remercie Christophe ainsi que Christelle et Julia qui sont aussi là pour me diriger et me prodiguer des conseils, Monsieur VESCO, responsable des ressources humaines du magasin et toutes les personnes qui m'entourent, qui m'ont permis de sortir d'une période d'inactivité assez longue et avec qui j'apprécie de venir travailler chaque jour que ce soit au Serbat ou à Auchan. »



Exemples de trajectoire inclusive à Castille

Pourriez-vous me parler de votre parcours jusqu'à votre arrivée à l'ESAT en 2014 ?

Je m'appelle Farah, j'ai 24 ans. J'habite chez mes parents à Villeneuve-sur-Lot.

Quand Je suis arrivée en France à 9 ans, je suis allée en classe de CE1. J'avais appris le français à l'école au Maroc.

Après, j'ai fait toutes les classes du collège en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté).

J'ai été ensuite dirigée vers un CAP ATMFC (Assistante Technique en Milieu Familial et Collectif). Je n'ai fait que 7 mois la 1ère année car ils m'ont dit que c'était trop compliqué pour moi. J'ai alors intégré l'IME de Montpezat à 16 ans : j'ai fait de la blanchisserie, entretien de locaux, restauration et service. J'ai fait aussi les matières générales, mais le niveau était plus bas qu'en CAP.

J'ai fait des stages à l'ESAT de Montclairjoie et en maison de retraite à Villeneuve.

Après un stage à l'ESAT de Castille, j'ai été embauchée.

Pouvez-vous me raconter comment s'est passée votre arrivée à l'ESAT de Castille et ce que vous avez fait depuis ?

Quand je suis arrivée, j'ai intégré l'atelier laverie/couture et le foyer.

Le rythme était plus dur qu'à l'IME mais je me suis habituée.

Par contre, je ne m'habituais pas au foyer.

Un peu après, je suis allée travailler au foyer tous les matins : je faisais le ménage dans les salles à manger et le hall d'entrée. Je mettais le couvert du midi et je faisais le café. J'étais toute seule, sans monitrice, avec juste les cuisiniers et le service logistique du foyer.

Plus tard, je suis allée en prestation à la SIBA : c'est une entreprise où on fait le ménage des bureaux, la salle de repas, les toilettes et les ateliers. C'étaient les mardis et les jeudis après-midis. Là aussi j'étais toute seule.

J'ai obtenu mon permis de conduire, ça me permet de me déplacer seule et du coup j'ai quitté le foyer pour retourner chez mes parents.

J'ai aussi été en prestation à l'administration pour faire le ménage des bureaux pendant une heure en suivant le planning.

Avec Elsa, la monitrice d'atelier, et d'autres collègues, je vais aussi en prestation ménage dans une maison de retraite toute une journée deux fois par mois.

Depuis peu, je vais à l'IME de Cazala pour faire une prestation : c'est un peu pareil que la prestation du foyer de Castille.

Quand je ne suis pas en prestation, je reste à l'atelier où je fais du tri, du pliage de linge, de la calandre ou du repassage.

Depuis que je suis arrivée à l'ESAT, j'ai fait des formations mais qui ne m'ont pas toutes servies. J'ai fait aussi une Reconnaissance des Acquis de l'Expérience en tant qu'agent d'entretien des textiles.

J'ai fait aussi des stages à l'extérieur : à l'UNA et à la maison de retraite des Capucins.

Quel est votre projet professionnel actuel et pour les années à venir ?

Actuellement, je continue les prestations à CAZALA et mon travail en laverie.

Dans quelques années je veux être ASH (Agent de Service Hospitalier) en hôpital ou maison de retraite. Je sais que ça risque d'être long mais je suis patiente et je vais tout faire pour y arriver. Et quand j'y serais arrivée, peut-être que je pourrais tenter le concours d'aide-soignante.

Entretien avec Farah BOUZDDAMA, travailleuse à l'ESAT de Castille
réalisé par Gaëlle FORCINAL, chargée d'insertion.

Pourriez-vous nous parler de votre parcours depuis votre arrivé à l'ESAT et au SAVS en 2011 ?

J'ai été scolarisée à l'école primaire d'Agen et de Colayrac jusqu'en CM2, puis orientée à l'IME de Cazala pendant 4 ans et 5 ans à l'IME de Fongrave où j'ai obtenu titre professionnel de niveau 5 d'employée de collectivité. À l'issue de cette certification et sans prise en charge institutionnelle, j'ai recherché un emploi en milieu ordinaire de production, sans succès par manque d'autonomie dans mes déplacements.

En 2004, j'intègre l'ESAT de Castille et le foyer d'hébergement. L'équipe foyer m'a accompagnée dans mon projet d'autonomie et d'émancipation pour intégrer le SAVS en 2011 (apprentissage du code de la route).

En 2012, j'obtiens mon permis de conduire qui a légitimé une trajectoire professionnelle soutenue par l'équipe de l'ESAT pouvant ainsi me proposer des prestations (ménages seule en entreprises extérieures).

Comment envisagez-vous votre avenir professionnel et social ?

Aujourd'hui je n'envisage pas de travailler en milieu ordinaire de production pour prioriser l'éducation de ma fille âgée de 4 ans jusqu'à son entrée à l'école primaire dans deux ans. J'ai appris plein de choses à l'école ce qui me permet aujourd'hui d'avoir du savoir-faire et de pouvoir transmettre à mon enfant d'aller apprendre à l'école pour réussir sa vie.

Je souhaiterais évoluer dans d'autres prestations, par exemple travailler dans d'autres lieux, comme faire du ménage et de la cuisine dans une crèche et ou dans une maison de retraite ou de répondre à des offres de travail dans d'autres entreprises .

Que vous apporte le SAVS ?

Ils nous aident à faire des démarches au niveau des papiers liés à l'école, régler des problèmes de cantine et de garde de ma fille ou de m'aider auprès de mon curateur, auprès de la CAF, auprès des artisans qui interviennent à mon domicile privé, genre électricien (devis à faire et à transmettre auprès de mon curateur pour accord).

Ils m'ont accompagné pour faire un devis pour l'achat de mes deux dernières voitures.

J'ai sollicité leur aide pour ma fille lors de rdv médicaux et surtout au moment de mon accouchement ils m'ont soutenue dans cette épreuve difficile car j'ai été hospitalisé pendant deux mois au service de Néo Nat.

Grâce à leur visite quotidienne j'ai gardé le moral, sans eux ceci aurait été trop difficiles malgré le soutien de mon compagnon de l'époque.

Le SAVS m'écoute dans mes demandes et me soutient moralement à travers mes difficultés qui me dépassent, je fais souvent appel à eux pour des conseils concernant l'éducation de ma petite fille pour sa sécurité .

Si le SAVS devait porter un autre nom ce serait quoi pour vous ?

Pour moi c'est un lieu refuge où je me sens en sécurité pour évoluer et fabriquer des projets avec leurs conseils importants.

Qu'est-ce qui manque au SAVS ?

De faire des activités avec les autres parents, des échanges avec les éducateurs pour parler de nos expériences vis-à-vis de l'éducation de nos enfants, de partir en vacances avec d'autres parents et de mener des projets communs comme prévoir des soirées conviviales.

Qu'est-ce qui vous manquerait pour travailler en milieu ordinaire aujourd'hui ?

La confiance en moi, et le regard des autres sachant que je travaille en ESAT, j'ai peur de ce que les gens pensent de moi et d'être jugée mais je fais tout pour que leur regard change grâce à mon travail, je suis toujours à l'heure, je suis sérieuse-appliquée, je fais attention à ma tenue vestimentaire et à rester polie, c'est avec le SAVS que je travaille tout ça c'est important.

En conclusion que diriez-vous ?

Les éducateurs sont là pour nous faire avancer et il est important pour moi d'être accompagné par le SAVS et l'ESAT.

Entretien avec une ouvrière de l'ESAT de Castille avec un suivi SAVS,
réalisé par Héméma SAADOUNE,
accompagnant éducatif et social en formation monitrice éducatrice au DHA de Gardès

Foyer La Ferrette, le cinéma au service de l'inclusion

La question de l'inclusion des personnes accompagnées par le Foyer de Vie La Ferrette est depuis l'ouverture en 2001 une préoccupation permanente. Les nombreuses activités socio-culturelles et sportives proposées aux résidents tout au long de l'année *in situ* ou *ex situ* en témoignent largement. L'établissement a su tirer profit de son implantation en milieu rural pour s'immiscer dans la vie du village, grâce au partenariat pérenne construit avec le cinéma de CASTILLONNÈS « Ciné 4 », cinéma d'art et d'essai indépendant. « Ciné 4 » est une association loi 1901, que 36 bénévoles et une salariée font vivre au quotidien. Ce n'est pas moins d'une trentaine de nouveaux films qui sont à l'affiche chaque mois, autant dire que toutes les bonnes volontés pour soutenir cette entreprise sont les bienvenues !

En 2003, Gilles HARGOUST, moniteur d'atelier au foyer et bénévole à « Ciné 4 » présente l'idée d'un partenariat avec le cinéma à quelques résidents. Ces derniers se montrent très enthousiastes et Stéphane, un des résidents a écrit une « lettre de motivation » pour justifier la valeur de son engagement, avec l'espoir de faire accélérer le processus. Extraits choisis : « Je m'intéresse à mon quartier et j'aime savoir ce qui s'y passe, pour pouvoir apporter quelque chose... et en faire profiter le quartier... pour avoir un échange avec le monde extérieur... pour pouvoir avoir plus de contacts avec des personnes... pour pouvoir devenir autonome pour mon bien être à moi et pour mon équilibre de vie et mon soutien moral et mental... mon bénévolat me permet de faire vivre le quartier et le cinéma ».

Le partenariat voit enfin le jour en 2004, les bénévoles du cinéma ont pensé la place des résidents de La Ferrette dans l'organisation. Depuis 15 ans, chaque semaine, les petites mains de La Ferrette s'affairent à actualiser les affiches de films sur les emplacements prévus à cet effet sur les murs du cinéma pendant que d'autres résidents déambulent dans tout le village auprès des commerçants, du collège, de la bibliothèque, de la mairie, du médecin, du kinésithérapeute, du supermarché... pour distribuer les programmes. Cette démarche s'est même étendue au village voisin d'ISSIGEAC.

Comme le soulignent Pierrette AUCHÉ, la présidente actuelle de « Ciné 4 » et Christine HAMMEUX la vice-présidente, « ce partenariat est porteur pour le village, cela crée une animation. Lorsque les jeunes sont arrivés dans les commerces, ça a aidé à les intégrer, à dépasser les préjugés. On ne se connaissait pas, il fallait faire connaissance. Aujourd'hui, la confiance s'est établie, les résidents racontent leurs vies à l'équipe des bénévoles. Lorsqu'on les croise dans la rue, quand on fait nos courses, on se reconnaît, on échange quelques mots... Cela a changé le regard des gens sur le handicap ». En échange des efforts fournis, le cinéma offre une vingtaine d'entrées gratuites ainsi qu'un tarif préférentiel pour tous les résidents qui désirent assister à la séance mensuelle dédiée au foyer. En janvier, ils sont également invités aux vœux présentés par la Présidente au même titre que tous les autres bénévoles.

« Ciné 4 », cinéma d'art et d'essai... L'essai de l'inclusion est transformé à CASTILLONNÈS !

Isabelle FILLOL, directrice du foyer et du FAM La Ferrette



DuoDay, un tremplin pour l'emploi

Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, a organisé le 16 juillet, un événement dédié aux entreprises, associations, acteurs du service public de l'emploi et administrations, en présence de personnes en situation de handicap, pour les remercier de leur mobilisation dans le cadre du DuoDay2019, qui s'est tenu le 16 mai dernier dans toute la France.

Né en Irlande, DuoDay est une journée dont l'objectif est de changer le regard sur le handicap et de dépasser les préjugés. Durant cette journée, une personne handicapée forme un binôme avec un(e) professionnel(le) pour découvrir son activité. Importé en Lot-et-Garonne en 2015 par l'ALGEEI, le DuoDay s'est étendu, en 2018, à l'ensemble de la France.

La séquence du 16 juillet a été l'occasion de dresser un premier bilan positif. Avec 12900 duos concrétisés, soit 25800 participants, cette dernière édition a été un franc succès, grâce en partie à la mobilisation volontaire des 6800 employeurs et l'implication des 2400 structures accompagnantes.

Avec la mise en place de la plateforme d'inscriptions en ligne, <https://www.duoday.fr/>, et le numéro vert, **0 800 386 329**, l'ALGEEI a su mettre en place les moyens nécessaires pour multiplier le nombre de duos, et appuyer en ce sens la parole de la Secrétaire d'État.

Pour Sophie CLUZEL : « *Le DuoDay est une opération vertueuse pour les personnes en situation de handicap, les entreprises et les associations, qui fait tomber les préjugés et représente un tremplin vers l'emploi. Il témoigne également de la mobilisation à grande échelle des acteurs économiques, institutionnels et associatifs pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, un enjeu majeur, qui nécessite l'implication de tous* ».

Le DuoDay est un véritable tremplin vers l'emploi qui demande aux entreprises de s'emparer de la dimension du handicap.

L'équipe DuoDay



De gauche à droite : Mme BONADONA (ALGEEI), Mme CLUZEL (Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées), Mme DEWERDT (ALGEEI), M. CORNUAULT (ALGEEI), M. ACEF (ARS)

DuoDay : témoignage d'un jeune du SESSAD La Passerelle

TÉMOIGNAGE DE THIBAUT, « ADJOINT AU MAIRE »

Bonjour, je m'appelle Thibault et j'ai 14 ans. J'ai passé une journée avec M. DELBREL, le maire de Pont du Casse dans le cadre du DuoDay 2019 avec le SESSAD La Passerelle.

Le matin, nous sommes partis au centre culturel pour la journée consacrée aux dyslexies. M. DELBREL m'a fait monter avec lui sur la scène où il a fait un petit discours sur ce thème. J'étais un peu mal à l'aise de monter sur la scène.

Ensuite nous sommes allés à la cantine de l'école primaire où j'ai rencontré un autre jeune qui participait également au DuoDay. Puis nous nous sommes rendus à la MARPA (c'est une maison d'accueil pour personnes âgées) pour rencontrer une autre jeune participant au DuoDay. Les personnes âgées, assises autour de la table participaient à un cours de chant.

La pause méridienne m'a permis de découvrir le restaurant « Chez Bulle » avec l'éducatrice Anne. J'ai apprécié ce repas parce qu'il était bon et agréable.

En début d'après-midi, nous sommes allés au stade pour le Relais du Chêne (plusieurs écoles se rassemblent et participent à une course d'endurance) et nous avons fait plusieurs photos pour le site internet de la mairie de Pont du Casse.

Par la suite, nous avons été à une inauguration pour fêter le 3e anniversaire d'un magasin d'esthétique.

Et pour finir, M. DELBREL m'a convié à assister à un conseil de l'agglomération où sont réunis tous les maires qui en font partie. J'ai pu observer comment fonctionnait l'agglomération et leurs débats. J'ai trouvé très intéressant ...mais un peu long !

M. DELBREL m'a offert un livre qu'il avait écrit lui-même.

J'ai apprécié cette journée car j'ai pu découvrir le métier de maire.



Thibault dans le fauteuil du maire



Monsieur Le maire et Thibault

Assemblée générale du 12 juin 2019

Vous pouvez revoir tous les numéros du spectacle en vous connectant sur la Web TV de l'ALGEEI <https://www.dailymotion.com/ALGEEITV/videos> ou à partir de notre site internet <http://www.algeei.org/>. Bravo à tous les artistes !



CHVS de l'Agenais / SAVS Jasmin
Percussions africaines



IME Les Rives du Lot
Voyage au Maroc



IME Les Rives du Lot
Accros au sport



ITEP Des Deux Rivières
La promesse



IME Cazala
Au loup !



Foyer la Ferrette
Le jeune homme à la valise



IME Fongrave et Lalande
Au fil du temps, défilé de modes



ESAT Agnelis
Danse autour du monde



SESSAD La Passerelle
Lumières dans la nuit



Foyer la Couronne
Moi je me fais mon cinéma



MECS Notre Maison
Un homme sur deux est une femme



MECS Notre Maison
Votre mission si vous l'acceptez...



Foyers les Cigalons
Quelques pas de danse...improvisés



ESAT/Foyer/SAVS de Castille
Le grand bain



IME Cazala
Le voyage des émotions



Foyer la Couronne
Rock'n Roll !



IME Les Rives du Lot
Batucada, ça va percuter !

LES MEMBRES DE LA COMMISSION « ORGANISATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019 »



Nathalie LAINEE



Anaïs JAYANT



Cécile RICARDO



Véronique PORTETS



Marine ROBERT



Colette BACCARO



Jean-Robert NORTIER



Nicolas GENAUDEAU



Emmanuel LARDY



Magali DEWERDT



Guillaume SCALABRE



Wilfried FOULOGNE



Carole GIRONE



Laetitia BERSON



Olivier POURTAU



Isabelle FILLOL



Xavier SEMPO



Marc ALIAS



Valérie ALLEON

Un grand merci à tous les membres de la commission « assemblée générale » mais aussi à Joël LE HENAFF, Charlène AYGALENG, Sylvie DUPUY, Françoise BETRANCOURT, Noémie RIBERO, Manon VANRIES, Andréa ZANATA, Christelle BOUDON, Damien CROZETTA, Raphaël KANITZER, Lenny MOLENA, Mathieu BAYLES et Christelle TURRO pour la réussite de cette journée !

Assemblée générale : élection des membres du conseil d'administration

L'assemblée générale réunie le 12 juin 2019, a élu les membres du Conseil d'Administration ci-après :

Membres fondateurs :

Monsieur Bruno PONTONI
Monsieur Gérard PIGNON
Madame Chantal ROUDIL
Monsieur Jacques PUYOU



Membres représentants usagers :

Madame Laure MAJEAU
Madame Anne-Marie AMAN
Madame Isabelle CHAGNE
Monsieur Éric BRU

Membres adhérents « personnes morales » :

Association La Sauvegarde
Association « les bouchons d'amour »
L'UDAF

Membres adhérents « personnes physiques » :

Madame Danièle BONADONA
Monsieur Daniel PANTEIX
Monsieur Jacques MICHON
Monsieur José FAYOLLE
Monsieur Guy RAYSSAC
Madame Viviane ALECI
Madame Claudine TRESSOS
Madame Anne-Marie MASSON
Monsieur Bernard FAINZANG
Monsieur Jean-Marie JUAN



CHVS de l'agenais et dispositif APPART : trois titres de champions déjà, en basket !

En cinq ans d'existence, la section Sport adapté de l'ESB (Entente Sportive du Bruilhois), menée avec compétence et un grand dévouement par Olivier ARNAUDET l'entraîneur, a déjà remporté trois titres de champion ! Les voici devenus champions de Nouvelle-Aquitaine depuis le week-end précédent Pâques, à Orthez.

Mais qui sont ces champions qui ont remporté cette victoire 36 à 12 ?

Âgés de 22 à 49 ans, ils sont douze au total à se passionner pour le basket : Florian, Mounir, Nicolas, David, Majid, Loïc L, Loïc B, Rémi, Pascal, Irwin, Jean-Marc, Romain. L'éducateur Patrice BERTIN suit les compétitions et se réjouit avec eux du plaisir procuré par cette victoire. Et ce n'est pas fini !

Les entraînements ont lieu dans la salle d'Aubiach tous les jeudis soirs, de 19h45 à 21h15, à un rythme relativement soutenu et ce, afin d'atteindre un niveau compétitif pour bien figurer sur les diverses compétitions dans lesquelles ils sont engagés.

Si au niveau régional, l'équipe enchaîne les titres depuis trois ans, ce n'est pas encore le cas lors des championnats de France jusqu'à maintenant. Mais à force de persévérance et d'abnégation, comme les joueurs le démontrent chaque année, nul doute que les résultats suivront à l'échelon national.

C'est tout le mal qu'on leur souhaite. Le rendez-vous est donc pris pour la saison 2019/2020.

Patrice BERTIN,
Moniteur éducateur



Mme BORDERIE, présidente du conseil départemental, en visite à la Couronne

Vendredi 23 août, la présidente du conseil départemental du Lot-et-Garonne, Sophie BORDERIE, était en déplacement sur le canton Agen 2, à l'invitation des conseillers départementaux Christian DEZALOS et Laurence LAMY, afin de «mettre en avant les initiatives locales et les acteurs du territoire».

A cette occasion, elle a fait une halte au Foyer de Vie La Couronne.

Elle a ainsi été accueillie par M. Panteix, vice-président de l'ALGEEI, Mme BORDENEUVE, chef de service de l'établissement, des résidents et la direction générale de l'association.

L'association et le foyer ont été présentés aux élus ainsi que les grandes orientations de l'établissement, notamment l'adaptation des prestations au regard de l'évolution du public (personnes vieillissantes). Cet axe stratégique, ainsi que la nécessité de mise en conformité du bâtiment, ont conduit à un programme architectural sur 3 ans, fruit d'un partenariat entre l'ALGEEI (locataire des locaux), la Ligue de l'Enseignement (propriétaire), le département, la mairie de BOË et la SEM47 (assistance à la maîtrise d'ouvrage).

Ce vaste chantier, qui s'achèvera en 2021, a été expliqué par M. PONTONI, président de la Ligue de l'Enseignement et son délégué général, M. TARREAU. Une visite, commentée par Mme TALFUMIERE de la SEM47, a permis à chacun de se projeter sur cette réalisation, une 1^{ère} tranche étant livrée en octobre 2019.

Cet échange s'est terminé dans la convivialité, les résidents ayant confectionné un bouquet pour remercier Mme BORDERIE. Cette dernière s'est engagée à revenir à la livraison des locaux.

Stéphane CORNUAULT,
Directeur général adjoint



Foyer La Couronne : soirée « boîte de nuit »

Depuis sept ans, deux éducatrices du foyer d'hébergement « La ferme des Coteaux », en Gironde, organisent leur fameuse Mythique Party au petit village de Saint-Macaire. Réunissant plusieurs foyers et ESAT de la Nouvelle-Aquitaine, 200 personnes ont répondu présent, dont le Foyer «La Couronne ».

Les préparatifs de cet évènement ont commencé dès le début d'après-midi afin de se faire le plus beau et la plus belle de la soirée.

Le choix de la tenue, de la coiffure, du maquillage, ont été au centre de toutes les pensées des six résidents que nous avons accompagnés.

Partie en fin d'après-midi, la fine équipe a pris un pique-nique, dégusté sur les bords de la Garonne, qui annonçait une soirée prometteuse.

Après ce moment convivial, nous nous sommes dirigés vers la salle des fêtes, transformée en boîte de nuit pour l'occasion. La soirée était animée par DJ BOUJOU, qui a su mettre l'ambiance (fumigènes, lasers...). Les résidents étaient ravis.

Certains ont même pu s'inscrire à un speed dating.

Ils se sont amusés, ils ont dansé jusqu'à épuisement..

Leurs sourires et le bonheur se lisaient sur leur visage, bien convaincu d'en profiter au maximum jusqu'au petit matin.

À l'année prochaine !!!

À quand une soirée « mythique » dans le Lot-et-Garonne ?

Anne-Marie FABRE et Lydie LUONG
Aides-médico-psychologique



Aide à l'insertion professionnelle

Deux jeunes résidents du foyer accompagnés de Madame Isabelle Fortin, monitrice éducatrice du foyer la couronne, ont été sollicités par les Restaurants du cœur dans le cadre d'un projet d'aide à l'insertion professionnelle pour des personnes en situation de précarité.

Ainsi, le mardi 18 juin accompagnée de Sébastien et Natacha, résidents du foyer, la professionnelle a présenté son métier de monitrice éducatrice à des personnes en situation de précarité et souhaitant s'orienter vers le secteur médico-social.

Afin de les aider dans leurs recherches et questionnements, celle-ci a été amenée à relater une journée type et parler de son expérience professionnelle à trois groupes de personnes en insertion sociale.

Ce fut une journée constructive pour ces personnes car celles-ci ont posé de nombreuses questions sur le métier de moniteur éducateur et les échanges furent riches.

De plus, la rencontre avec d'autres professionnels présents dont Madame HUROU, chargée de clientèle du service professionnel d'aide à domicile et Madame PASQUALI, responsable de l'Insup Formation, a permis de découvrir leurs métiers respectifs.

Le foyer ouvrira ces portes aux personnes désireuses d'effectuer un stage au foyer la Couronne afin de découvrir sur le terrain les autres métiers du secteur médico-social.

Nous remercions Emmanuelle accompagnatrice socio-professionnelle au restaurant du cœur et conseillère d'insertion professionnelle pour nous avoir donné la possibilité de participer à cette action avec deux résidents.

Isabelle Fortin, monitrice éducatrice

Pétanque à BOÉ

Comme tous les ans, dans le cadre du partenariat annuel, la Pétanque BOÉ recevait les pensionnaires du foyer de la couronne entourés de leur animatrice. A cet effet, deux parties de pétanque étaient organisées avec les membres de la pétanque BOÉ.

À l'issue de cette manifestation, des récompenses ont été distribuées autour d'une boisson conviviale, suivie d'un repas concocté par les bénévoles de la Pétanque BOÉ.

Nous remercions tous les participants à cette journée et leur donnons rendez vous à l'année prochaine.



Foyer La Couronne : excursion dans les Pyrénées

Pour la deuxième fois, une excursion de trois jours dans les Pyrénées a été organisée par deux professionnels du foyer de la Couronne du 1er au 3 juillet 2019.

Six résidents, ont pu profiter d'un cadre idéal au gîte de l'escapade à GÈDRE.

Nous avons dû emprunter une petite route sinueuse pour atteindre ce lieu haut perché, où Hélène et Jean-Marc LASSÈRE nous ont accueillis chaleureusement en demi-pension.



Notre première randonnée s'est faite sur 8 km. Nous sommes partis à la découverte du majestueux cirque de GAVARNIE recouvert, parcimonieusement, de neiges éternelles.

Les cascades rafraîchissantes survolées par différentes espèces d'oiseaux dont des rapaces ont fait la curiosité des usagers du foyer.



Le deuxième jour, nous avons fait le tour du charmant village de LUZ-SAINT-SAUVEUR et grimpé un chemin de randonnée pour arriver au château de SAINTE-MARIE.

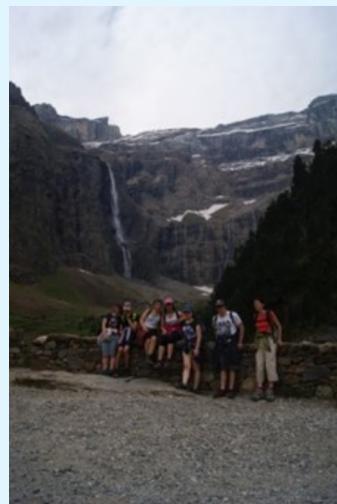
Pour finir, chacun a pu faire le tour des magasins pour rapporter un souvenir.



Sur la route du départ, nous nous sommes arrêtés, à SIA, chez Francis, qui nous a fait découvrir la fabrication du gâteau à la broche. Nous avons même pu participer à son élaboration.

Après ces trois jours, nous avons repris le chemin du retour la tête remplie de souvenirs.

Anne-Marie FABRE
David MILLA
Aides-Médico-Psychologiques



PARTIR POUR...
17, 18, 19 JUN 2019

VIVRE et PARTAGER une EXPERIENCE NOUVELLE

TOUS ENSEMBLE... ..
DANS UN LIEU « ATIPIQUE »

mais aussi à la ferme de COMBRES,
c'est participer à 2 ateliers :
Percussions
Médiation avec des Ânes



Trop bien et
Dormir comme
UN INDIEN



Content
poupi



J'ai plus peur
Maitresse
Camille

C'est
doux



SEJOUR
à TIPIquement TOUS



Les fiches quotidiennes sont prêtes pour les copains
qui en ont beso in pour se re péter
et comprendre ce que l'on fait dans la journée

Transfert NATURE et Jardins de MARQUEYSSAC avec
Camille, Arlette, Audrey, Marielle, Frédéric et Pascal
Et NOUS, les SEES2



Marielle,
Tu diras à maman
Que j'ai
fait

DE BEAUX
RÊVES



OUI

Redactrice:
Marielle

Mardi 18 juin



**Juin 2019, départ pour un nouveau voyage.
Cap vers Biscarosse !**

Ce séjour s'inscrit dans la continuité du projet des ADOPro où l'on travaille les habiletés sociales, domestiques et les valeurs du vivre ensemble.

Cette expérience a permis à ces adolescents de mettre en œuvre leurs compétences, émergences dans un lieu nouveau. Occasion aussi de se séparer de leur famille, de partager des rires, des moments de simplicité avec leurs copains. Le groupe est monté à la dune du Pyla, a mangé au restaurant, est allé se balader au bord de la plage...

Quelques mots des jeunes : « On a bien profité. Emma est tombée comme une crêpe dans le sable sur la Dune du Pyla, ça nous a bien fait marrer. »

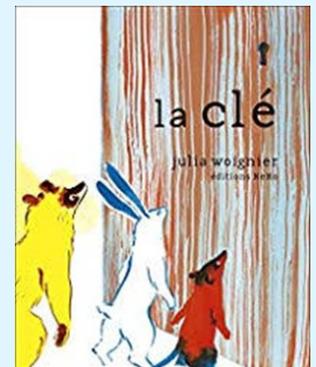
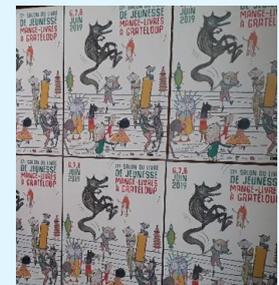
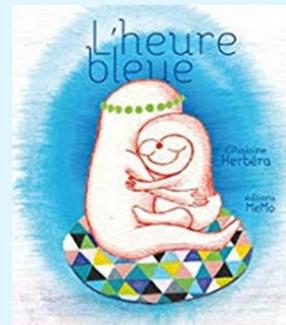
Les ADOPro de la SIFPro
Cécile DANET. monitrice éducatrice



Mangelivres à Grateloup

Les enfants des SEES1 et 2 de l'IME Les rives du lot inscrits dans le dispositif de la classe externalisée de Bias ont tous participé au projet « Mangelivres » à Grateloup afin d'avoir un fil rouge sur les séances de classe dans cette école. Ils ont travaillé la compréhension de textes littéraires et s'en sont donnés à cœur joie d'être les acteurs d'un drôle de chantier d'arts visuels au sein de l'IME les Rives du Lot.

Tous les enfants ont pu ensuite participer le 6 juin dernier à ce salon du livre jeunesse.





Association Laïque de Gestion d'Établissements d'Éducation et d'Insertion

BULLETIN D'ADHESION

Mme, Mlle, M.* _____

En qualité de *: personne qualifiée s'intéressant aux missions de l'ALGEEI - représentant des usagers
- usager - salarié - autre, préciser : _____

Ou

Association _____

Représentée par : Mme, Mlle, M. _____

Adresse

Tél. _____ E-mail _____

Souhaite adhérer à L'Association Laïque de Gestion d'Établissements d'Éducation et d'Insertion.

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte de l'association et me déclare en conformité d'esprit avec sa philosophie et ses objectifs.

Fait à _____ le _____

**rayer les mentions inutiles*

Signature

Les montants des cotisations 2019/2020 sont fixés à :

- adhésion individuelle : 5 €
- adhésion association : 15 €

À retourner à : Agropole - Bât. Deltagro 3 - BP 361 - 47931 AGEN CEDEX 9
Tél. 05 53 77 15 80 - Fax 05 53 77 15 99 - <http://www.ALGEEI.org> - E-mail contact@ALGEEI.org
Accompagné du règlement libellé à l'ordre de ALGEEI.

BULLETIN D'ADHESION 2019/2020